



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



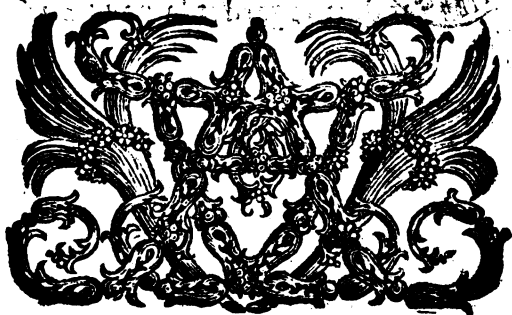
MERCURE

GALANT

DEDIE A MONSIEUR

LE DAUPHIN

JANVIER 1695



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere au Mercure Galant.

M. DC. CXV.

Avec Privilege du Roy.

Avis pour placer les Figures.

La Medaille doit regarder la page

127

L'Air doit regarder la page 236

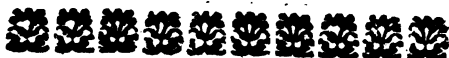


TABLE.

P Relude.

<i>Suite de la Relation des Revolutions arrivées à</i>	
<i>Siam.</i>	3
<i>Idlle.</i>	57
<i>Question.</i>	72
<i>Députation de la maison de sorbonne à M. l'E-</i>	
<i>vesque & Comte de Noyon.</i>	80
<i>Lettre touchant le Dictionnaire de l'Academie</i>	
<i>Françoise.</i>	84
<i>L'Amant raisonnable.</i>	95
<i>Histoire.</i>	115
<i>Septième & Huitième Partie des Forces de l'Eu-</i>	
<i>rope.</i>	122
<i>Explication de plusieurs Phenomenes particu-</i>	
<i>liers.</i>	123
<i>Le Poëte puny, de M. de Santeul.</i>	141
<i>Ce qui s'est passé à l'ouverture du Senat de</i>	
<i>Nice.</i>	149
<i>Abregé de l'Histoire de Franca.</i>	155
<i>Traité de la Satyre.</i>	158
<i>Zulima, Nouvelle Historique.</i>	160.
<i>Journal par Estampes de toutes les Conquestes</i>	
<i>du Roy.</i>	161
<i>Discours prononcé dans la Communauté de la</i>	
<i>Charité generale de Lyon.</i>	166.
<i>Benéfice donné par le Roy.</i>	176
<i>Charge de Capitaine des Gardes du Corps donnée</i>	200

TABLE.

à M. le Mareſchal Duc de Villeroi.	209
Lieutenance Generale de Guyenne, donnée à M. le Comte de Noailles.	210
Arrivée à Paris de M. le Prince Senefchal de Ligne.	211
Couches de Madame la Princesſe de Rohan.	212
Prife d'Habit de Mademoiſelle de Draisfort.	213
Déclaration du Roy pour la Capitation.	214
Détail de tout ce qui s'eſt paſſé à la mort de la Princesſe d'Orange.	215
M. Gilbert eſt pourvu de la Charge de Preſident à la ſeconde des Enquêtes.	231
Mariage de M. le Marquis de Feuquieres.	ibid.
Mort du Pere Couplet.	232
Mort de M. le Duc de Parme.	233
Enigmes.	235

Fin de la Table.



MERCURE GALANT.

JANVIER 1695.



O I C Y la fixième an-
née finie de la Guerre
que le Roy soutient
contre la plus grande
partie de l'Europe liguée, & il
ne s'en est passé aucune, sans
que ce Monarque ait pris des
Villes considerables, ou gagné
des Batailles. Il a même souvent
remporté ces doubles avantages

Janvier 1695.

A

dans la même année. Ses affaires se trouvent encore aujourd'hui dans une meilleure situation que celles de ses Ennemis. La plupart de ses Magasins sont déjà remplis, & il est sûr de ses fonds pour la Campagne prochaine. Il n'en faut pas davantage pour prouver qu'un Prince qui a trouvé les moyens de soutenir seul les efforts de tant de puissances unies contre luy, doit avoir tous les talens nécessaires pour regner, & pour triompher de ses Ennemis.

J'estois bien persuadé que ce que ma dernière Lettre contenoit des Révolutions de Siam, vous donneroit grande impatience d'en sçavoir la suite, & qu'après y avoir vu les manières dont se servent les Usurpateurs pour arriver à leurs fins,

GALANT.

vous souhaiteriez d'apprendre³
quoy se sont terminées ces im-
portantes intrigues. Il faut satis-
faire vostre curiosité. Souvenez-
vous, s'il vous plaît, Madame,
que c'est toujours l'Officier qui
commandoit les Troupes de Sa
Majesté dans Bancocq, qui
parle.

S U I T E

*De la Relation des Revolutions ar-
rivées à Siam en l'année 1688.*

Opra pitracha ayant appris
ma resolution, m'envoya un
beau palanquin, pour être por-
té plus commodement, & d'au-
tres voitures convenables pour
ceux qui m'accompagnoient. Je
rencontray aux portes de Lou-
vo un Mandarin qui me vint
complimenter de la part du

A 2

Roy , & m'inviter d'aller droit descendre au palais ; ce qui me sembla de mauvais présage , & me fit croire qu'on me vouloit arrêter. Je passay plusieurs cours remplies de gens armez , & fus d'abord fort bien receu du Grād Mandarin. C'est ainsi que pitracha se faisoit pour lors appeller dans la Salle où il donnoit ses audiences ; mais après plusieurs complimens qu'il me fit sur l'honneur que le Roy mon Maître m'avoit fait, sur mon merite, & sur l'affection des Siamois , qu'il disoit que j'avois entièrement gagnez , il me demanda comme par maniere de conversation, si j'estois bien le maistre des Officiers & Soldats qui étoient à Bancocq , & si aucun d'eux n'osoit me desobéir. Je luy répondis sans penser où il en

vouloit venir , que la discipline en ce point estoit fort exactement observée dans les Armées du Roy mon Maistre , & qu'il falloit que tous obeïssent à la premiere parole d'un Commandant. Et bien, dit-il, j'en suis bien aise. Le Roy vous avoit envoyé ordre de monter avec vos Troupes, pourquoy estes-vous monté seul avec vostre Fils ? Je me trouvay bien étonné d'une telle proposition, & encore plus, quand le premier Ambassadeur, que je croyois devoir rendre témoignage qu'il avoit laissé à liberté de monter seul, ou avec tel nombre de gens que je voudrois, assura au contraire qu'il m'avoit sollicité de monter avec toute ma Garnison. Je vis bien que c'estoit un jeu joué, & je

n'avois presque plus d'espérance de me tirer d'un si mauvais pas. Et bien, reprit le Mandarin, n'importe, c'est un mal entendu, il faut seulement que vous écriviez presentement à tous vos Officiers, & Soldats, de se rendre auprès de vous; vous m'avez assuré qu'aucun d'eux n'auroit garde de ne vous pas obéir. Je luy répondis sans m'émouvoir pour le peril où je me trouvois, que si j'estois dans la place, cela seroit yray comme je l'avois dit, mais qu'un Gouverneur hors de la Place, suivant nos coutumes, n'avoit plus de droit de commander, & qu'avant que d'en sortir j'avois averty le premier Ambassadeur de me declarer, si le Roy avoit quelque ordre à y donner, afin de

le faire exécuter avant mon départ ; & j'ajoutay , qu'assurément M. de Verdesalle n'obéiroit à aucun de mes ordres à moins qu'il ne me vîst présent. M. l'abbé de Lionne qui m'avoit accompagné , & qui eu bien eussé le péril où nous étions , s'approcha aussi-tôt du premier ambassadeur , & luy représenta que tout estoit perdu si l'on m'arrestoit , & que M. de Verdesalle estoit un homme à ne rien entendre , & à pousser en suite tout aux dernières extrémités. Je croy que cela ne servit pas peu à les faire changer de résolution. Ils crurent qu'il seroit plus à propos de me renvoyer , gardant mes deux Enfans pour gage de la parole qu'ils exigeroient de moy , que je ramenerois toutes les Troupes, excepté les ma-

lades, s'imaginant que je n'y manquerois pas tant qu'ils seroient les maîtres de la vie de mes deux Enfans. Ils me proposèrent ensuite une guerre imaginaire qu'ils disoient avoir avec les AVAS, & que puis que j'estois venu pour servir le Roy de Siam, ils vouloient donner à tous les François cette occasion d'acquérir de la gloire, qu'ils y joindroient de leur part des Troupes Siamoises, & qu'ils me donneroient, comme à un homme tres-experimenté, le commandement de toute l'Armée; mais que pour estre plus en estat de battre les Ennemis, il me falloit écrire à M. de Bruan de me venir joindre avec ses Troupes, à un lieu qu'ils me marquoient. Il estoit aisé de voir à quoy tout cela aboutissoit; mais

il estoit difficile d'y trouver du remede. Je leur fis proposer que s'ils avoient quelque soupçon contre nous, je priois le Roy de nous donner des Vaisseaux, afin de nous retirer du Royaume, & de leur oster tout ombrage, mais on ne faisoit point d'autre réponse à ma proposition, sinon qu'il falloit commencer par faire monter toutes les Troupes, ensuite de quoy on nous pourroit accorder les Vaisseaux que nous demandions, si nous ne voulions pas auparavant rendre contre les Ennemis de l'Estat les services que le Roy demandoit de nous. Il m'envoya ensuite la copie de la Lettre que je devois écrire à M. de Bruan, que Pittacha mesme avoit composée en Siamois, & qui traduite mot à mot en François, faisoit un

galimatias qui ne pouvoit que faire comprendre à M. Bruan que j'estois arresté , & que mes affaires étoient en mauvais état. Ce fut ce qui me fit accepter de l'écriture avec toutes leurs manieres Siamoisés, dont le Grand Mandarin se trouva satisfait , tout habile homme qu'il estoit, mais il ignoroit nos Coutumes, & il s'imaginoit que ce qu'il avoit écrit en bonne forme en Siamois , ne pouvoit estre que fort bon en nostre Langue.

J'appris encore à Lovo, pour seroit d'affliction , une méchante affaire qui estoit arrivée à nos François, qui avoient esté retenus , & qui après le départ de M. l'Abbé de Lionne, & des Mandarins Siamois , craignant que je ne voulusse pas monter , s'étoient résolus de tout hazar-

GALANT.

der pour se rendre à Bancoq. Ils prirent pour cela des chevaux à Louvo , se rendirent en toute diligence à cinq ou six lieues de là , se saisirent d'un Batteau & de quelques Siamois pour le ramer, & forcerent trois ou quatre Corps de garde , jusqu'à ce qu'enfin estant venus proche de Siam, ils se trouverent environnez de près de huit cens hommes, qui s'estoient assemblez de toutes parts pour les arrester. Quelques Mandarins s'approcherent d'eux, & leur donnerent parole qu'on ne leur feroit rien s'ils vouloient rendre leurs armes , & que le Grand Mandarin n'avoit envoyé après eux que pour les ramener à Louvo, ignorant la cause de leur fuite , ce qui les porta à ne se pas défendre, voyant bien d'ailleurs qu'ils

ne pourroient que succomber ; mais les Siamois ne s'en furent pas plutôt saisis , qu'ils les traitèrent d'une manière tres-indigne , sans vouloir se souvenir d'aucune des paroles qu'ils venoient de leur donner. Ils n'eurent même aucun égard pour mon Fils le Chevalier , qui estoit du nombre , & les ramenerent à Louvo. Il y en eut d'assez brutaux pour n'épargner pas les coups de peruisane , afin de faire relever ceux qui tomboient accablez d'un si rude traitement , en sorte qu'un de nos François succomba , & mourut par les chemins. Lors qu'ils furent à Louvo , ils les exposèrent pendant trois heures à la veüe d'une multitude de Coquins qui leur crachèrent au visage , & eurent pour eux d'autres manieres

outrageantes, auxquelles ils n'avoient pas sujet de s'attendre. Cette histoire, dont j'avois déjà appris confusément quelque chose en passant par Siam, & qui me fut racontée à Louvo par le détail, me faisoit assez juger de l'extrémité de nos affaires, pour cette haine extrême dont le peuple se montrait animé contre nous. Je fis donc toutes mes diligences pour hâter mon retour à Bancocq, & fus contraint de sacrifier mes deux Enfans, qu'on m'obligeoit de laisser pour ostages, afin de me rendre au plus viste où je croyois ma presence plus nécessaire pour l'honneur du Roy, & le bien public.

Je rencontray en chemin M. l'Evesque de Metellopolis, que le Grand Mandarin avoit obligé

de se rendre à Louvo, sous pre-
 texte que le Roy vouloit confe-
 rer avec luy sur des affaires de
 consequence. Le dessein de ce
 Mandarin étoit de s'assurer de sa
 personne, pour l'envoyer enco-
 re à Bancocq quelque tems après
 moy, afin que si nonobstant tou-
 tes les raisons qu'il m'avoit don-
 nées, & les gages que j'avois
 laissez, je balançois à me deter-
 miner, il pût m'intimider par
 l'idée des suites fâcheuses qu'al-
 loit avoir mon refus; car il luy
 témoigna dès la premiere au-
 dience, qu'il croyoit à la verité
 que je monteroïs avec les Trou-
 pes, mais qu'il vouloit encore le
 renvoyer après moy pour me de-
 clarer que si je ne montois pas, il
 le feroit mettre luy, les Mission-
 naires, les Peres, & tous les Chrê-
 tiens à la bouche du Canon mais

qu'au contraire, tout iroit bien si je montois.

Mais cette précaution luy fut inutile. Nous prîmes nôtre par, & dès le jour de la Pentecoste, incontinent après que je fus arrivé dans la Forteresse de Bancoeq où j'exposay à tous les Officiers le véritable estat des affaires, les mauvais traitemens qu'on avoit faits aux François, & les autres bruits qui coutoient. Tous d'un commun accord furent d'avis de périr plutôt mille fois que de se mettre entre les mains de ces Barbares.

Nous fîmes donc aussitôt toutes nos diligences pour nous mettre un peu en estat de nous défendre, faisant travailler à des affurs, planter des palissades, & monter du Canon aux endroits les plus pressés. Je voulus envo-

yer voir dans un Bastiment Chinois , appartenant au Roy de Siam , qui venoit de passer devant la Forteresse , & estoit encore sous nostre Canon , s'il n'y avoit point quelques provisions à acheter ; mais n'en ayant reçu qu'une réponse impertinente & extravagante, je commençay par faire tirer quelques volées de Canon, qui l'incommoderent à ne pouvoir plus faire son voyage pour cette année. Le soir du mesjour , je fis abandonner un Fort qui étoit de l'autre costé de la Riviere, à cause de l'impossibilité où nous estions de le garder, & j'ordonnay à l'Officier qui commandoit dedans , de faire passer toutes les munitions qui y estoient , & de faire démolir tous les menlons des embrasures , de faire crever tout le Canon,

& d'enclouer celui qui n'auroit pas crevé. Il y eut dix huit pieces de Canon de fonte assez belles qui creverent , & l'on encloua le reste, dont il y en avoit une grosse de cent dix livres de balle, qui ne creva pas aussi, quoy qu'on y eût donné tous ses soins. Les Siamois ne tarderent pour tant guere à les desenclover , & à les mettre en batterie , ayant pour cela une adresse particulière. Nous fîmes ensuite brûler un Village qui estoit proche de nos retranchemens ; & deux ou trois jours après, voyant que les Siamois travailloient à rétablir ce Fort abandonné , & n'en appercevant qu'un petit nombre , j'envoyay un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne , avec trente hommes dans deux Chaloupes, pour ten-

terrs'il y avoit moyen de les chasser de ce Fort, & de le démolir de telle sorte, que les Ennemis ne s'en pussent pas servir, mais à peine ce détachement fut au milieu de la Riviere, que tout ce Fort, & une longue muraille qui joignoit, parurent pleins de gens armez pour les attendre. Nos gens néanmoins ne voulurent pas s'en retourner sur leurs pas sans rien faire, quoy qu'ils vissent bien que la partie n'estoit pas égale. Ils mirent pied à terre, & essuyèrent le feu des Ennemis, & six d'entre eux escaladerent le Fort, dans lequel après avoir tué quelques Siamois accablez par la multitude ils se retirèrent, & il ne resta aucun François, ny dans le Fort, ny sur le rivage. Deux furent tuez dans les Chaloupes, & il y eut deux autres de blessez.

Nous fîmes ensuite un grand feu contre ce mesme Fort, pour empêcher qu'ils n'y élevassent un Cavalier, auquel ils travailloient, & qui auroit découvert toute nostre Place, & nous eûmes le plaisir plusieurs fois de détruire tous leurs travaux, auxquels ils s'opiniastroient toujours, quoy qu'ils perdissent un grand nombre de gens; & le grand feu que nous faisons de nostre costé ne les empêchoit pas de charger, & de tirer sans cesse contre nous les Canons qu'ils avoient descloüez, & d'autres qu'ils avoient fait venir de Siam, avec des Mortiers & des Bombes; à quoy nous ne nous attendions pas, dont ils ne cessèrent pas de tirer pendant trois ou quatre jours, ce qui nous donna seulement de la peur pour nos magasins, &

autres maisons qui n'estoient couvertes que de feüilles.

Il ne se passoit guere de nuits qu'ils ne nous vinssent donner quelque fausse attaque pour nous lasser , & faire toujours tenir toute nostre Garnison sur pied, & qu'ils ne fissent paroistre des méches allumées , tantost d'un costé , tantost d'un autre , & quelquefois dans des ballons qu'ils laissoient aller au gré de l'eau , pour nous oster par là le moyen de prendre aucun repos & nous surprendre en effet. Après tant de fausses attaques, il seroit difficile de s'imaginer l'extremité de fatigues où nous nous trouvions tous, tant par les frequentes alarmes & par le travail , qui estoit presque continuél , que par le manque de nourriture , & par la guerre que

nous faisoient les Maringoins , que nos Soldats trouvoient plus cruelle que celle des Siamois ; comme aussi par les grosses plu-yes qu'il faisoit incessamment , pendant lesquelles nous avions beaucoup à craindre les surprises , car les armes à feu auroient esté inutiles , & on n'eust pû distinguer un Siamois à un pas de foy. Ce fut dans un de ces temps qu'il entra dans nostre Place trois Soldats Siamois , qui par divers charmes dont ils avoient le corps garny , s'estoient coulez , & avoient entrepris de venir brûler nos maisons & nos magasins. Une de nos Sentinelles se sentit plutôt blessée d'un de leurs coups , qu'elle n'eust pû les apercevoir : ayant néanmoins fait du bruit , on leur fit sentir que nos armes avoient plus de

pouvoir que leurs charmes. Il en mourut un sur la place ; un second alla mourir dans les fosses, & le troisième fort blessé, alla déromper ceux qui se confioient en ces sortes de secrets.

Nous restâmes ainsi les dix ou douze premiers jours sans pouvoir apprendre la moindre nouvelle de qui que ce fust, dans la croyance qu'on avoit fait main-basse sur tous les François, & peut-être aussi sur tous les autres Chrétiens, & ne sçachant où mettre nôtre esperance qu'à nous bien défendre, & ne pas tomber vifs entre les mains de cette cruelle Nation ; car nous ne pouvions esperer ny secours de dehors, ny retraite ny composition de nos Ennemis.

Dans cette circonstance nous

résolûmes de hazarder une pe-
 tite Barque appartenante à la
 Compagnie, & qui avoit depuis
 peu relâché à Bancoeq. Je l'en-
 voyay sous la conduite du Sieur
 de S. Cricq, Lieutenant, avec
 neuf ou dix Soldats, pour tâcher
 de passer, & trouver, s'il y avoit
 moyen, deux Vaisseaux. Six
 mois montez par des François,
 qu'on avoit envoyez depuis
 deux mois en course contre
 des Corsaires. On voyoit bien la
 difficulté qu'il y avoit à descen-
 dre la Riviere; mais dans les af-
 faires desesperées, cōme les nos-
 tres, il falloit beaucoup hazarder.
 Cette Barque, après avoir eussé
 quelques coups de Canon du Fort
 des ennemis, descendit hors de
 nostre veüe; ensuite de quoy
 elle fut si vigoureusement atta-
 quée, que nos gens ne purent

empêcher l'abordage. Le Sieur de S.Cricq, homme d'une piété extraordinaire , & dont la vertu ne diminuoit en rien le courage , fit pour se défendre tout ce qu'un tres vaillant homme peut faire, & mit enfin le feu à quantité de poudres , & à toutes les grenades qu'il avoit amassées sur le pont pour dissiper la multitude dont il étoit accablé. La Barque ensuite s'estant allée échoüer, se trouva encore environnée d'une infinité de Galiores, en sorte qu'il ne luy restoit aucune esperance de se tirer d'affaire. Le Sieur de S.Cricq, après avoir fait quelques prieres , & exhorté ses Soldats à bien mourir, les enferma tous dans la chambre, & quâd le Bastiment fut entierement rempli de Siamois qui y montoient de tous côtez en grand nombre ,

nombre, qu'il sçeut qu'il n'y en pouvoit plus entrer, & qu'il les entendit se réjouir de leur prétendue victoire, il mit le feu aux poudres, & fit sauter & la Barque, & tous les Siamois qui étoient dessus, qui pour la plupart moururent avec lui. Cet acte d'intrepidité étonna cette Nation plus qu'on ne peut dire, & se répandit bien-tôt par tout le Royaume.

Opra Pitracha de son côté, sur la premiere nouvelle que luy avoit écrite le second Ambassadeur dès qu'il fut arrivé avec moy à Bancocq, que je faisois difficulté de monter, n'avoit pas manqué d'envoyer M. de Metellopolis, comme il s'estoit proposé; mais le Prelat ne servit à Bancocq que de victime à la fureur des Siamois, qui irritéz extraordinaire-

Janvier 1695.

B

ment du nombre de leurs gens que nostre Canon tuoit incessamment, se jetterent sur luy, pillerent tout ce qu'il avoit dans son Balon, luy arracherent sa Croix pastorale & son Anneau, & prirent tous les gens prisonniers, le menaçant de l'exposer à nostre Canon. Deux ou trois jours après mon arrivée à Bancocq, j'avois écrit une Lettre au Grand Mandarin, par laquelle je luy avois fait sçavoir que tous les François ayant appris les outrages qu'on avoit faits à ceux de leur Nation, & les bruits qui couroient publiquement qu'on ne les vouloit tirer de la Forteresse que pour les faire tous perir, n'avoient point voulu accepter le party de monter, & qu'ils estoient tous résolus à vendre bien cher leur vie, si on les pouffoit à bout; que ce qu'ils

avoient fait néanmoins , & faisoient encore, n'estoit que pour la défendre , & qu'ils estoient toujours prests d'accepter des Vaisseaux, & de se retirer paisiblement, si on leur en vouloit accorder.

Après qu'il eut receu ma Lettre , & les autres nouvelles que les Mandarins luy firent sçavoir de nostre entière détermination, il voulut tenter encore un dernier moyen, qui fut de me faire écrire par mes Enfans qu'il avoit fait mettre aux fers avec les autres Officiers François qui étoient à Louvo. Il leur dicta luy-même la Lettre , qui portoit qu'il n'y avoit plus de vie à espérer pour eux, si je ne montois conformément à la parole que je luy avois donnée , & que c'estoit encore une grace qu'il leur faisoit , d'a-

voir différé leur châtiment, & de leur avoir permis de me faire ſçavoir l'état & le peril où ils ſe trouvoient. Je leur écrivis pour réponſe, que je donnerois volontiers ma vie pour conſerver la leur, mais que lors qu'il ſ'agiſſoit de l'honneur du Roy, & de la conſervation de ſes Troupes, il n'y avoit nul inereſt qu'il ne fallût ſacrifier; qu'il leur devoit ſuffire pour leur conſolation de n'avoir point de crimes, & que le Roy ſçauroit bien venger, quand il luy plairoit, les outrages qu'on leur pourroit faire. Pittacha n'attendoit pas une réponſe de cette nature. Les nouvelles qui luy venoient inceſſamment de la manière dont nous nous y prenions, le firent entierement deſeſperer de nous avoir par aucun de ſes artifices, & l'obligerent à parem-

ment à se repentir de ne m'avoir pas arrêté quand il m'avait entre ses mains. Il jugea bien d'ailleurs qu'il ne lui seroit pas facile de nous avoir à force ouverte, par tous les travaux qu'on lui rapportoit que nous faisons incessamment. Il avoit à craindre que s'il faisoit donner quelque assaut, & qu'il y perdît un grand nombre de Siamois, cela ne les dégoûtât, & ne leur fît peut-être tourner contre lui la fureur qu'il avoit allumée contre nous. Il lui seroit plus facile pour le present de travailler à se défaire des Princes, car il en avoit un entre ses mains, & avoit envoyé il y avoit déjà quelque temps un Grand Mandarin, nommé Opropolotop, qui estoit à sa devotion, avec mille Soldats, & ordre d'en lever encore mille.

dans la ville de Siam , prétendant qu'il y avoit là des Seditieux. Il avoit aussi détaché plusieurs Mandarins affectionnez au Prince qui estoit encore en cette Ville , pour les envoyer à Bancocq contre nous , & avoit de plus fait arrester sous divers prétextes les principaux Mandarins de qui il pouvoit se défier ; de sorte qu'il s'estoit rendu par ses adresses le maistre de la Ville & du Palais de Siam , & avoit mis le Prince qui y estoit hors d'estat de luy résister. Il fit donc assembler les principaux Mandarins qui étoient à Louvo , se plaignant devant eux fortement des Princes , & leur disant qu'il avoit appris pour certain , que pour remerciement des bons services qu'il leur avoit rendus , ils avoient resolu de se deffaire

de luy, leur demandant ce qu'ils pensoient là - dessus. Je suis persuadé que pour lors beaucoup d'eux virent bien où il en vouloit venir ; mais sa puissance estoit trop grande, pour qu'aucun osast rien faire paroistre qui püst en attirer un mauvais party. Il avoit eu soin d'engager les principaux, en leur faisant esperer de nouvelles Charges & dignitez, & n'avoit mis à la teste de ses Troupes, & à la garde des endroits les plus de conséquence, que ceux qu'il sçavoit bien estre entièrement à luy. Ils conclurent donc que les Princes estoient des ingrats qu'il falloit punir. Il envoya aussi tost ses ordres pour se saisir de celuy qui estoit à Siam, & l'amener à Louvo, & ensuite il les envoya tous deux à une certaine Pagode.

proche de Thelipouffonne ,
pour les faire mourir à coups de
bois de Sandalle , enveloppez
dans des sacs d'écarlate , suivant
la coûtume du Royaume de se
défaire des Princes du Sang.

Voilà comme cet adroit Po-
litique s'ouvroit incessamment
le chemin pour monter sur le
Trône , où il aspirait. Quoy
que l'on ne puisse nier qu'il n'ait
eu bien du bonheur d'avoir pû
mettre tant de Testes à bas , sans
exciter le moindre remuëment
dans le Royaume , on ne sçau-
roit aussi douter qu'il ne s'y soit
pris fort adroitement , & en
homme de grand esprit ; ce qui
s'est trouvé contraire à ce que
m'avoit dit le Sr Constance , en
parlant de luy , que c'estoit une
beste incapable de rien faire
réussir. Il avoit joué au plus sûr ,

& de la maniere qu'il s'y estoit pris , s'il n'avoit pû s'emparer de la Couronne sans trop se hasarder , il auroit pû se contenter de la seconde place du Royaume, qui ne pouvoit luy manquer sous le Regne des Princes. L'ancien Roy estoit encore en vie quand il s'en défit. Il mourut le jour suivant , après quoy Pitrachadonna de grandes Charges à tous ceux qui l'avoient servy , éleva tous les Mandarins qu'il avoit quelquefois interest de ménager , & délivra mesme tous ceux qu'il avoit fait arrester prisonniers , pour se gagner le cœur de tous par ces actions de clemence. Il soulagea le Peuple de ses servitudes , & ordonna que l'on fist des aumosnes publiques , qui , quoy que de peu de dépense , ne laissoient pas de le

faire beaucoup louer & estimer, de sorte qu'il n'est pas arrivé dans le Royaume la moindre sédition & revolte à son occasion.

Pour la Princesse , il aimoit mieux la garder pour en faire son Epouse , que de luy faire le mesme party qu'il avoit fait aux Princes. Il s'attacha à tascher de gagner ses bonnes graces ; on croyoit qu'il la reserveroit pour son Fils , mais il aimoit encore mieux la prendre pour luy. On dit que cette Princesse ressentit une douleur extrême de la mort de celuy qui estoit, ou qui devoit estre son Epoux, & que dans ses emportemens elle ne gardoit nulle mesure contre celuy qui en estoit l'auteur , & se repentoit fort d'avoir esté si contraire aux François ; mais après tout, elle a mieux aimé vivre Reine

que de mourir malheureuse. La Cereemonie publique du mariage n'estoit pas encore faite avant nostre depart , mais on ne doute pas que la chose n'ait esté faite.

Pitracha n'eut pas plustost pris le party de travailler à se défaire des Princes , qu'il pensa à trouver un moyen de s'accommoder avec nous, & de nous faire sortir de son Royaume en paix. Il se resolut pour cela de m'envoyer mes enfans , comme une marque de la consideration qu'il avoit pour moy. Il les fit donc venir devant luy , & les ayant d'abord voulu intimider par la vûë de la mort , pour éprouver leur constance, il leur dit qu'il se sentoit ému de compassion pour eux , & qu'il connoissoit d'ailleurs la droiture de mon cœur , & sçavoit bien que je n'estois

pas capable de manquer à ma parole; mais que c'estoit les Troupes qui sous des terreurs paniques n'avoient pas voulu obéir; qu'il vouloit bien me les renvoyer, & par estime pour moy, & par amitié pour eux; il ne leur fit pourtant point encore aucune proposition pour nous faire.

La réponse que j'avois faite à leur Lettre les rencontra en chemin, & fut néanmoins rendue au Grand Mandarin. Ils revinrent à Bancocq le jour de S. Jean-Baptiste, apportant avec eux une grande joye à toute la Garnison, qui les avoit crûs morts, aussi-bien que tous les autres François qui estoient entre les mains de cette Nation. Jeus de la peine à concevoir pourquoy le Grand Mandarin en avoit usé de cette sorte, dans

un temps où nous ne nous attendions à rien moins qu'à cela, mais dans la suite ayant appris la prise & la mort des Princes, je conjecturay qu'il avoit voulu par cette action de generosité, s'ouvrir un chemin à la paix avec nous, & les deux Mandarins que nous avons interrogez sur ce point m'ont confirmé dans mon sentiment.

Depuis ce temps-là, le feu cessa un peu de part & d'autre. Il se fit diverses propositions d'acc commodement. Le temps, le feu mis à la Barque, & la mort des Princes ralentissoient beaucoup la fureur des Siamois contre nous, qui dans les commencemens estoit si grande & si generale, que jusques aux Femmes même venoient de leur bon gré & par devotion, apporter & preparer à

manger aux Soldats, & autres qui travailloient à leurs Forts, voulant par ce moyen avoir part à nostre défaite. Toutefois depuis le commencement de la guerre jusqu'à nostre entiere sortie, qui ne fut que cinq mois après, nous n'avons jamais esté un temps où il n'y eût à craindre, & où il ne falût toujours tenir presque toute la Garnison sur pied, nonobstant les paroles & les assurances qu'ils nous donnoient, & qu'ils retractoient aussi quand il leur plaisoit. Il couroit des bruits si forts qu'ils ne nous parloient d'accōmodement que pour nous tromper & nous surprendre par leurs artifices, que nous ne nous pouvions tenir assuré de rien. Je croy que la plus cruelle chose qui soit au monde, est de se voir, comme nous estions, en nécessité

de traiter avec des gens, en la parole desquels on sçait qu'on ne se peut pas fier.

Sur la fin de ces longues & ennuyeuses negociations pendant lesquelles je trouvay le secret de garnir la Place de vivres, arriverent en rade les deux Vaisseaux montez par des François, qui se rendirent avec nous dans la Place. On nous rendit aussi les Officiers François qui avoient esté jusque-là detenus prisonniers ; quelques autres encore qui estoient à Louvo ou à Siam, trouverent aussi le moyen de revenir avec nous. Nous apprîmes pour lors en détail tous les mauvais traitemens qu'ils avoient receus des Siamois, la persecution que les Chrestiens Siamois, Pegons, Portugais, & autres avoient soufferte & souffroient.

ncore dans l'esclavage où on les avoit reduits ; que le Seminaire de Monsieur l'Evesque de Metellopolis avoit esté entièrement pillé, & qu'ils avoient exigé ou pris par force du Camp Portugais de jeunes filles chrétiennes pour en faire des Concubines. On sçeut aussi par un Missionnaire qui avoit esté pris & mis à la Cangue avec tous les Chrétiens d'une Province, nommée Porceloue, qui est à l'extrémité du Royaume, que dès le mois de Janvier ils avoient esté sur le point d'estre arrestez, & que depuis on n'avoit point cessé de les intimider par ce qui est arrivé dans la suite, ce qui marque qu'il y avoit long-temps que Pirtracha avoit pris ses mesures pour faire ce qu'il a executé depuis.

Nous apprîmes aussi par un François qui avoit esté fait prisonnier à Merguy, que M. Bruan, & les François qui étoient sous son commandement, avoient souffert un assaut, & que manquant d'eau, & estant commandez dans leur place par une batterie que les François avoient faite, ils s'étoient retirez à travers le feu des Ennemis, & s'étoient emparez d'un vaisseau du Roy de Siam.

Peu de temps après, nous eûmes nouvelle de l'arrivée du Vaisseau du Roy l'Oriflâme, qui demeura assez long-temps à la rade fort en peine de ne recevoir aucunes nouvelles de nous ny des Officiers qui estoient descendus des Provinces, & que les Siamois, qui sçavent mentir & fourber autant que Nation

du monde , avoient fait adroitement conduire à Siam sans passer pardevant nostre Forteresse , ny leur rien dire de tout ce qui estoit arrivé. Si nos affaires n'eussent pas esté en estat d'accommodement, les Officiers & la Chaloupe auroient couru grand hazard; & ce Vaisseau ne nous auroit pû donner le moindre secours , par l'impossibilité où il estoit d'entrer dans la Riviere; & d'avoir même la moindre communication avec nous, ce qui marque combien le poste où nous estions estoit mal situé & peu avantageux , & que tost ou tard nous aurions esté obligez de l'abandonner.

Sur ces entrefaites , il nous arriva une nouvelle affaire, qui pensa de nouveau tout rompre. La femme du sieur Constance,

après avoir esté cruellement
tourmentée pour luy faire de-
clarer tous les effets de son ma-
ry, & avoir souffert plusieurs au-
tres outrages, tant de la part de
ces misérables Braspeints, aus-
quels on avoit confié la garde,
que de celle du fils de Pittracha,
qu'on nomme à present le Prin-
ce, qui s'en trouva brutalement
passionné, avoit trouvé le moien
de s'enfuir & de descendre à
Bancocq, ce qui fut sceu des
Mandarins & ensuite du Roy,
qui nous fit declarer qu'il n'y
avoit aucun accommodement, à
moins qu'on ne la rendist. Ils
craignoient qu'estant hors du
Royaume, elle ne s'emparât &
ne leur fist perdre les deniers
que son mary en avoit fait sor-
tir. Quoy que je fusse extrême-
ment inquieté de cette mauvai-

se affaire qui s'estoit faite sans ma participation, & qui venoit dans un contre-temps tres-fâcheux, les Siamois nous retenant à sa consideration les Matelots, cables & ancres, & autres choses qui nous étoient absolument necessaires pour nôtre sortie, & que j'avois eu toute la peine du monde à ménager; je crus pourtant que je ne la pouvois rendre sans pourvoir à sa sûreté. Je voulus mesme tenter d'obtenir du Roy sa sortie; mais on ne voulut point écouter ma proposition, & la guerre alloit se rallumer tout de nouveau plus cruellement que jamais. On avoit déjà fait arrester à Siam le Sieur Veret, que j'y avois envoyé pour achever nos affaires, tous les Missionnaires & un Pere Jesuite qui y restoit enco-

re, & on menaçoit de cruels châtimens tous les Parens de cette Veuve dont les Siamois s'étoient saisis, de sorte que sa Mere mesme m'écrivit & me pria instamment d'accommoder cette affaire, ce que je fis dans un traité par lequel le Roy de Siam engagea sa parole qu'il la laisseroit, & toute sa famille en liberté de conscience, & de se marier avec qui elle voudroit, & empescheroit qu'il ne lui fust fait aucune violence par qui que ce fust, moyennant quoy je la renvoyay.

Enfin nos affaires s'estant diverses fois rompuës & raccommodées, les Siamois s'accorderent à nous donner trois Vaisseaux, des vivres, & tout ce qui nous estoit nécessaire, avec deux grands Mandarins en ôtage, pour

nous conduire jusques hors du Royaume , & nous promîmes de ne faire aucun mal à leurs Places , & d'en sortir tambour battant , mèche allumée , avec armes & bagages , ce que nous fîmes le jour des Morts. On disoit encore , que les Siamois nous attaqueroient infailliblement dans nostre sortie ou dans la descente de la Riviere , mais nous nous tenions toujours sur nos gardes , & ils n'entreprirent rien , il nous firent seulement une nouvelle chicanne , après que nous fûmes en rade , nous retenant quelques Miroies où il y voit mesme de nostre Canon , qui avoient échoué dans une basse eau proche de leur Fort , ce qui nous a fait retenir les Mandarins qui nous reconduisoient & devoient nous répondre de tout nostre bagage.

Il est presque incroyable combien de travaux ils ont esté obligez de faire contre nous, outre ce Cavalier de terre, que nonobstant nostre Canon ils avoient élevé les murs sur le Fort de l'Ouëst dont ils estoient maîtres. Ils nous avoient de plus environné de pallissades à une petite portée de Canon, & ensuite investis de neuf Forts qu'ils avoient garnis de Canon, & qui nous battoient de vœuë dans toute la place. Ils avoient fait aussi depuis Bancocq jusqu'à l'emboucheure de la Riviere, des Forts, pour empêcher le secours qui nous pouvoit venir de dehors. Il y avoit dans ces Forts plus de 14. pieces de Canon en batterie qu'ils avoient fait descendre de Siam, & ils avoient pour cela ouvert un bras de Ri-

viere pour n'estre pas obligez de les passer à nostre veüe. Ils avoient encore par un travail terrible garni toute la barre par où tous les Navires peuvent entrer, de cinq ou six rangs de gros arbres qu'ils y avoient plantez de basse mer, & qui tenoient si fort, qu'il n'estoit pas possible de passer par dessus, n'y ayant laissé qu'une passe qu'ils pouvoient aisément fermer avec une chaîne de fer, & y retenant toujours grand nombre de Galeres armées pour la garde. Assurément on n'auroit pas crû ces Peuples capables de toutes ces choses. Il est vray que presque tous les Etrangers qui estoient dans le Royaume les avoient beaucoup aidez contre nous; ils avoient des Anglois sur leurs bastimens pour les commander

mander & pour garder l'entrée de la Riviere , avec des Hollandois pour tirer leurs bombes , & nous estions bloquez , outre l'armée des Siamois , par les Pegons , Malais, Chinois, Mores & autres , qui avoient chacun leurs Forts où il estoient retranschez. A la verité , il eust esté facile d'empescher la construction de ces Forts , si nous eussions eu de la poudre en abondance , mais nous n'en aurions pas eu pour huit jours , si nous eussions voulu faire jour & nuit le feu qu'il nous auroit falu faire pour les empescher d'avancer leurs travaux, & ainsi quoi qu'ils les continuassent toujours, mesme depuis le renvoi de mes enfans, & dans le temps qu'ils faisoient des propositions d'accommodement , ce qui les rendoit

Janvier 1695. C

fort suspectes , j'aimay mieux ménager la poudre & gagner du temps , que de m'exposer à nous voir au bout de peu de jours hors d'estat de les repousser s'ils en venoient à un assaut , & la suite a bien fait voir qu'on ne pouvoit prendre un autre party dans les circonstances où nous estions. Il estoit à la verité fort douteux & incertain , si leurs propositions estoient sinceres , mais il estoit encore plus certain que c'étoit tout perdre que de ne les pas écouter , & c'étoit ce qui me faisoit souvent dire à la plupart de nos Officiers qui ne respiroient que le feu, que nous serions toujours à temps de faire le coup de desespoir , mais que le temps pourroit enfin apporter ce que nous ne pouvions esperer de tous les efforts que nous au-

GALANT.

51

rions pû faire. Je faisois assez sçavoir à nos Ennemis par les Lettres que je leur écrivois , que s'ils n'agissoient de bonne foy , & ne m'accordoient mes demandes , je commencerois par faire sauter leurs forts , crever tous leurs canons de fonte que j'avois en ma dispositiõ; & qu'avec toute ma Garnison j'irois fondre sur eux , leur demandant en ce cas l'unique grace de ne faire quartier à aucun François , de mesme que je leur promettois , de n'en faire à aucun de ceux qui tomberoient entre nos mains ; mais je ne croyois pas qu'il en falust venir là qu'à la dernière extrémité , & quand il n'y auroit plus d'espoir d'aucune meilleure composition. La suite m'a bien confirmé , que quoy qu'on ne voye aucun moyen de se retirer

C 2

d'une meschante affaire , il n'en faut jamais desesperer , mais au contraire se flatter toujours que le temps y pourra apporter quelque changement. Celuy qui arriva à la mort des Princes, commença à mettre nos affaires en meilleur estat. La resolution que nous leur faisons sçavoir où nous estions tous , & dont le Sieur Saint Cricq leur avoit donné des preuves , ne servit pas peu à les intimider ; mais je dois avoüer en finissant cette Relation , que la crainte de la vengeance de nostre Auguste Monarque , dont les Ambassadeurs Siamois avoient vû la puissance a contribué plus que toute autre chose , aux conditions avantageuses qu'ils ont esté contraints de nous accorder.

Ceux qui feront reflexion sur

ce morceau d'Histoire , le trouveront fort considerable , puis qu'on y doit remarquer que l'Usurpateur du Royaume de Siam a travaillé pendant un fort grand nombre d'années à tout ce qui pouvoit contribuer à le faire Roy sans que personne s'en soit apperceu , à quoy il a réussi en feignant de se vouloir enfermer avec les Talapoins dans un Cloître. Il a trouvé moyen de se défaire du Prince que le Roy élevoit pour luy succeder, de M. Constance Favory qu'il a fait mourir , ainsi que les deux Freres du Roy, agissant en tout cela avec tant d'adresse, qu'il a obligé les Grands de l'Estat à opiner à leur mort , & forcé la Princesse à l'épouser pour se faire un droit à la Couronne. Ce qu'il y a de fort surprenant, c'est que toutes

ces choses se sont faites sans Guerre civile , & sans avoir répandu d'autre sang que celui de ceux qui pouvoient regner. Enfin on doit demeurer d'accord que cet Usurpateur le peut disputer en esprit, en finesse & en conduite à tous ceux de son caractère , de quelque Nation qu'ils soient.

Quoy que l'ouvrage que je vous envoie , paroisse estre un peu de vieille darte , il n'a point encore paru dans le monde. Monsieur de la Neuville qui en est auteur, & dont vous en avez déjà vû autrefois quelques autres dans mes Lettres , s'étoit engagé à faire un Idille sur les Montagnes , semblable à celui que vous verrez aujourd'huy sur les Bois , & tous deux à l'imitation de ceux de l'illustre Madame des Houlières , dont il avoit

l'avantage d'estre connu , mais on dit qu'il a tourné ses soins sur une occupation plus serieuse que celle de la Poësie. Je vous en entretiendray quand son ouvrage aura passé de son cabinet dans celui de ses amis.

L E T T R E
A Mademoiselle D. B.

Pourquoy me demander si obligamment, Mademoiselle, l'Idille des Bois, qui vous appartient mieux qu'à moy, puisque je ne l'ay fait que pour vous, & qu'inspiré de vous; & comme si cet honneur ne suffisoit pas pour remplir toute mon ambition, vous ajoutez encore que vous voulez l'apprendre, que pour ne l'oublier jamais, & mesme le faire voir à nostre illustre Amie Madame des Houlières, à qui nous avons l'obligation d'avoir

ramené sur le Parnasse François, ce genre de Poësie galante & morale qui n'estoit plus connu que de l'Apollon Italien. Je n'ose vous dire icy, Mademoiselle, tout ce que j'ay senty en lisant vostre charmant billet; & quoy que vous me flattiez de vouloir apprendre mon Idille, je vous avouë de bonne foy que le plaisir d'occuper une place dans vostre memoire, sembloit ne me plus suffire, & que poussant plus loin ma bonne fortune, j'ay bien osé desirer passer de vostre souvenir jusques dans vôtrecœur. Voila ce que c'est, Mademoiselle, que de m'annoncer un bonheur qui devoit borner mon ambition & mes souhaits; mais non content de ce qui pourroit satisfaire mes desirs, je cherche encore à l'augmenter par l'honneur de vous plaire aussi bien que par le plaisir de vous obeir.

LES BOIS.

IDILLE.

DEja le bel. Astre du jour
Avoit rendu par son retour ,
A nos Prez leur émail , à nos Bois
leur verdure ,
Et déjà les Bergers, dans cet heureux
séjour ,
De concert avec la Nature ,
Sembloient ne respirer que la joye &
l'amour ,
Quand Iris & Daphné , Nymphes
jeunes & belles ,
Que le tendre Damon conduisit en
ces lieux ,
Se déroberent à ses yeux ,
Pour s'aller perdre ensemble en des
routes nouvelles.
Damon qui les sui voit dans les Bois
de * Balsy ,
* C'est le nom de leur Terre.

C 5

Sous un feuillage obscur s'alla cacher
près d'elles ,

Et là ces deux Nymphes fidelles,
Se croyant sans témoins discoururent
ainsi.

Daphné fut la première à rompre le
silence ,

Et dit , en embrassant Iris ,
Puis que dès nostre tendre enfance,
L'amitié joint nos cœurs ainsi que nos
esprits ,

Reçois la tendre confidence
De tout ce que je sens , de tout ce
que je pense.

Et vous , tranquilles Bois , dont nous
troublons la paix ,

Ecoutez nos soupirs , & n'en parlez
jamais.

Nous fuyons toutes deux & la Ville
& les hommes ,

Aimables Bois , consolez nous ;
Jadis vous n'aviez que des Loups ,
Mais hélas ! au temps où nous
sommes ,

Paris en a bien plus que vous.
Vostre profond repos a pour vous tant
de charmes,
Qu'il calme ce juste courroux,
Que causent les Amans, les Maris,
les jaloux ;
Mais pour mieux revenir de nos tris-
tes alarmes,
Le cœur gros de soupirs, les yeux bai-
gnez de larmes,
Nous vous le dirons mille fois,
Consolez nous, aimables Bois.
Ce secret nous est d'importance,
Quoy qu'il n'égale pas la grande
confiance,
Que tant de Bergerstous les jours,
Vous font de leurstendres amours,
Dont vous sçavez la violence.
Souvent les oiseaux, plus heureux
Que les Bergers & les Bergeres,
N'éprouvant point d'amour les tour-
mens rigoureux,
Vous font, aimables Bois, les seuls
dépositaires

*De leurs petits soins amoureux.
 Tout demeure chez vous dans la pure
 nature :*

*Rien ne s'y fait à l'avanture,
 Vous avez comme nous, & vos jours,
 & vos nuits,
 Mais, hélas, comme nous, vous n'avez
 pas d'ennuis ;*

C'est ce qui fait nostre murmure.

L'unique destin des humains.

Nous paroist & cruel & rude.

*Si nous cherchons, au fort de nostre
 inquietude,*

*Vn discret confident, tous nos efforts
 sont vains,*

*Bois, on n'en trouve plus qu'en vostre
 solitude.*

On ne voit plus par tout ailleurs,

Que perfidie & qu'inconstance.

Les hommes pour avoir des cœurs

N'ont pas plus de reconnaissance.

*Le plus foible depot, la plus legere
 absence*

Borne dans un jour leurs douleurs ,
 Ils sont ingénieux à craindre des fi-
 gueurs.

Qu'ils ne craignent qu'en appa-
 rence ,

Et sans faire la difference
 Des doux empressements & des som-
 bres froideurs

Ils tombent dans l'indifference ,
 Qui les nourrit dans leurs erreurs ;
 Ainsi finit leur esperance.

Quand le Lierre une fois se joint à
 quelque Ormeau ,

Il s'y joint pour toute sa vie ;
 Et les charmes naissans d'un nouvel
 Arbrisseau ,

Ne font pas naistre en luy la plus le-
 gere envie

De quelque engagement nouveau.
 Il suit les mouvemens de la seule na-
 ture.

Lors que l'Arbre seche sur pie ,
 Le Lierre comme par pitié ,

*Le vent couvrir de sa verdure.
Et si par sa vieillesse il tombe en
pourriture,
Le Lierre, quand il est lié,
En tombant avec lui prend la même
posture.
Le Palmier n'a t'il pas de pareils
mouvemens ?
Quand d'un autre Palmier il veut
joindre les Palmes.
Alors ces deux Palmiers amans,
Etroitement unis paroissent bien plus
calmes,
Qu'ils ne l'estoient tous deux dans
leurs éloignemens.
Peut on trouver quelqu'un dans le
siècle où nous sommes,
Qui s'attache pour plus d'un jour ?
Non, les hommes sont toujours hom-
mes,
Un moment produit leur amour,
Et l'instant qui le suit, le détruit à
son tour.*

L'objet le plus aimé, l'objet le plus
aimable,

Ne devient il pas haïssable,
Lors qu'il ne leur paroît plus beau?
La rencontre souvent de quelque ob-
jet nouveau,

Peut estre un peu plus agreable,
Met leur amour dans le tombeau;
Ou s'ils sont encore fidelles,
Malgré ces changemens divers,
En voit on un dans l'Univers,
Quand la Parque a rompu tant de
chaisnes si belles,
Qui ne cherche aussi - tost à porter
d'autres fers?

On voit tout changer sur la terre,
Les Oiseaux, de bocage, & les Ruis-
seaux, de lit.

Les Prez changent de fleurs, & les
fleurs de parterre,

Tout tombe, tout s'ensevelit.

Vne loy fatale & severe,
Contraint chaque chose à changer;

*Les moutons changent de Bergere,
Et la Bergere de Berger.
Iris, qu'un même esprit anime,
Dit à son tour à sa Daphné,
Les hommes, comme à toy, m'ont à la
fin donné
Tant de mépris pour leur estime,
Que je croirois commettre un crime
De ne pas applaudir à ce jour for-
tuné,
Où mon cœur a connu qu'il estoit
suborné.
L'erreur qui me flatoit est enfin
dissipée,
Je renonce aux douceurs de leur
perfide amour,
Je ne veux plus estre occupée
Que des charmes naissans de ce
charmant séjour ;
Et puis que les sombres bocages
Font à present, Daphné, l'objet de
tes desirs,
Jouïssons toutes deux des mêmes
avantages,*

Et goûtons les mesmes plaisirs.

*Bois , forests ; de qui la verdure
Semble , quand elle naist , réjouir
la nature ,*

*C'est à vous seuls à qui j'en veux,
Recevez leur dit elle , j'aujourd'huy
tous mes vœux.*

*Arbres , c'est en vain qu'on le
cache ,*

*On ne voit que vous de constans!
Loin de changer jamais l'arbre qui
vous attache ,*

*Il faut pour le quitter, que l'on vous
en arrache ,*

*Et que l'on rompe ainsi de tels en-
gagemens*

*Si vous avez quelque inconstance,
C'est pour obeir aux saisons.*

*L'hiver seul avec ses glaçons,
Vous fait changer en apparence ,
Mais le Printemps qui suit , vous
rend dès sa naissance*

Vostre verdure & vos boutons ,

Et fait connoître alors quelle est
vostre innocence.

On ne vous voit jamais , Bois char-
mans , heureux Bois ,

Quitter les lieux qui vous font
naître ;

Et si par de funestes loix ,
Vous estes obligez d'en sortir une
fois ,

Le Rossignol a beau paroître ,
Vous ny retournez plus ouïr sa
douce voix

Vos dépouilles nous sont utiles
Dans nos maisons , sur nos Autels,
Vous servez à parer les Palais de
nos Villes ,

On offre vos odeurs aux Cieux , aux
Immortels.

Ny vos Nymphes , ny vos Drya-
des ,

N'ambitionnent pas le destin des
Nayades :

On ne les entend point sur d'infir-
mities tons ,

Chanter pour d'autres Dieux, que
pour leurs Dieux champêtres,
Ny s'entestant pour des Tri-
tons,

Joindre leurs chiffres à leurs
noms,

Et les graver aux troncs des he-
stres.

Si vos Faunes & vos Sylvains,
Plus heureux dans leurs fers que ne
sont les Humains,

Ne soupirent plus que pour elles,
S'ils sont aussi constans qu'elles leur
sont fidelles,

Ils n'apprehendent plus leurs ri-
guez, leurs dédains,

Elles ne craignent plus de voir leurs
feux éteints,

Et dans leurs flammes mutuelles,
S'ils ont quelques rivaux, ce sont les
seuls Zephirs,

Qui sont témoins de leurs plaisirs.

Si vos Nymphes toujours sinceres,

Partagent vostre fermeté,
Les Dieux nous sont bien plus
severes ,
Et traitent bien plus mal la foible
humanité
Les hommes rebelles , perfides ,
Font gloire de leur trahison ,
Et par un mouvement autant hors
de saison ,
Qu'ils sont & foibles , & timides
Les sens qui deviennent leurs
guides ,
Leur font oublier la raison.
L'homme qui n'est point né par-
jure ,
Pour suivre sa foiblesse & son tem-
perament ,
Par son panchant au change-
ment ,
Fait violence à la nature.
Ce qu'il veut aimer aujourd'huy ,
Il l'aime sans nulle mesure.
Demain ce ne sera plus luy ,

Et son cœur changeant de figure,
Sçait faire à ses plaisirs succéder
son ennuy.

Après un grand nombre d'années,
La mort qui vient & le surprend,
Paroist à luy comme un torrent,
Qui l'entraîne bien tost à d'autres
destinées.

Ce coup plus craint dans l'Uni-
vers

Qu'on ne craint celui du Ton-
nerre,

Par un sinistre & prompt revers
Le précipite sous la terre.

Rarement la posterité,
Vante-t-elle long temps son nom, ny
sa memoire.

Lors que l'homme est vivant, il est
couvert de gloire,

Mais l'homme après sa mort est
dans l'obscurité.

Bois, vous estes heureux, malgré vo-
tre vieillesse,

*Vous causez une sainte & venerable
horreur ;*

*Mais l'homme en son declin n'a que
de la tristesse ,*

Chacun le fuit , chacun le laisse ,

Sa prudence se change en peur ,

Et son esprit tombe en foiblesse .

*Voila de tant de soins , helas ! le triste
sort ,*

*Qui font aimer la vie , & redouter
la mort .*

*Arbres , vostre destin est plus digne
d'envie ,*

Vous poussez pendant vostre vie ,

*Des feuilles , des fleurs , & des
fruits ,*

Et quand sous le faix des années

Vous finissez vos destinées ,

*Vous mourez sans regret , sans remors ,
sans ennuis ,*

*Vostre encens sur l'autel ; pendant nos
sacrifices ,*

*Rend flexibles les Dieux à nos hum-
bles souhaits ,*

*Et vous parfumez nos Palais ,
Mais du seul homme ,belas, que reste-
t il ? les vices ,
De qui le souvenir ne peut perir ja-
mais.*

*Ces deux Nymphes inconsolables ,
Sur tant de differens malheurs ,
Qui rendent les hommes coupables,
Sortirent de ce Bois les yeux baignez
de pleurs.*

*L'une & l'autre fidelle , & toutes
deux aimables ,
Par un serment nouveau , jurèrent
que leurs cœurs ,
Seroient toujours inseparables.*

Il me souvient, Madame, que
je vous ay oüy demander autre-
fois , s'il falloit dire *Bordeaux* ou
Bourdeaux, en parlant de la Ville
Capitale de Guyenne. La Let-
tre qui suit éclaircira vostre
doute.

A MONSIEUR ***.

LA question que vous me faites, Monsieur, s'il faut dire Bordeaux ou Bourdeaux, me fait souvenir de celle que fit autrefois Pompée aux Beaux Esprits de Rome, pour sçavoir s'il falloit mettre dans l'inscription de ses titres au Temple de la Victoire, tertio ou tertium Consul. Cicéron se fit une occupation grave d'y penser, pour en donner sérieusement son avis, qui nous est rapporté par Aulugelle dans son bel ouvrage, intitulé Noctes Atticæ. Je ne me sens pas moins obligé que l'Orateur Romain d'avoir de l'application pour la Critique du nom d'une des principales villes du Royaume, & qui par le Testament de Charlemagne est qualifiée une des Metropoles de son Empire. Je vais donc vous en écrire avec soin dans cette Lettre, en y mettant de la dorure.

dorare en quelques endroits , pour orner un peu le sujet.

Une personne qui seroit de la Famille du deffunt President de Bordeaux , qui fut Ambassadeur en Angleterre , pourroit prendre party pour Bordeaux, afin d'avoir un nom commun avec une grande & belle Ville ; mais ni vous ni moy , n'avons cet interest particulier, au préjudice du bon choix qu'il faut faire.

Une pretendue étymologie a donné lieu au doute. Il y a bien des gens qui lisent & écrivent Bordeaux, sur l'imagination qu'ils ont , que le nom de cette Ville , luy vient du Bord des eaux , & qu'ainsi il faut en conformité , la nommer Bordeaux. Cette origine n'est pas de distinction , & de plus elle n'est pas raisonnable. Ce n'est qu'une petite allusion qui n'estant pas véritable , ne fait nulle consequence pour la
Janvier 1695. D

dénomination de la Ville. A suivre le cours des grandes Rivières de France, & de la Garonne en particulier, depuis la source jusqu'à l'embouchure, il y a plusieurs Villes bâties sur le bas des eaux : Ce qui est si commun, n'est pas plus propre à nommer cette Ville que les autres. Il y a mesme quelque turpitude dans cette origine qu'il faut laisser à ces lieux de débauche, qu'on dit en avoir esté appellez dans le vieux stile Bordeaux, à cause que ces loges de prostitution ont esté autrefois sur le bord de l'eau. Cicéron en fait mention. Ad partem littoris positis tabernaculis castra Luxuriæ collocaverat. Après avoir fait dresser des Tentes sur un endroit du Rivage, il y avoit placé le camp de la luxure. Enfin Burdigala le mot Latin, étant plus ancien que le mot François, car on le trouve dans

Ausone, *Burdigala* est natale
solum &c. il n'y a aucune syllable
qui donne la moindre idée du bord de
l'eau. Il n'en est pas de mesme dans
Aigues mortes, où le Latin contrent
& exprime les eaux du nom Fran-
çois *Aquæ mortuæ*.

Il faut donc chercher l'origine du
mot François dans *Burdigala* La-
tin. Elle se presente en deux gros
ruisseaux *Bourdes* & *Jalles*, qui ne
sont pas éloignez de la Ville, & qui
à l'endroit où ils entrent dans la *Gar-
ronne*, qu'on dit estre à present sous
l'Eglise de *Saint Pierre*, ont marqué
celuy où la Ville a esté bastie. Or on
voit dans ce premier Ruisseau *Bouie-
des*, qu'il faut dire *Bourdeaux*,
& non pas *Bordaux*. Le fleuve de
la *Indée*, qui de deux Fontaines, *Ior*
& *Dan*, a esté nommé en Latin *Jo-
lānes*, est nommé en François *Jour-
dain*.

Le mot *Burdigala* meſme ſans l'etimologie, eſt favorable à Bourdeaux, parce que lorsque le Latin ſouffre une conversion de lettres au François, u, ſe change en la diph-tongue ou. Exemples *cubitus* cou-de : *curvus* courbe, *dulcis* doux : *turma* troupe, & non pas trope qu'on trouve barbare dans *Ronsard* : *matrix* nourrice, & non pas norrice, qu'on ne peut ſouffrir dans pluſieurs femmes de Paris; de même *Burdigala* fait Bourdeaux.

Il ya un double exemple où la Garonne entre dans l'Océan *turris Corduana*, Tour de Cordouan. Les autres Villes changent de meſme u en ou. *Turones*, Tours : *Biteriges*, Boarges, &c. Le Palais du Roy, *Lupara*, le Louvre & le nom même du Roy, *Ludovicus*, Louis. Il ne faut pas ôter à Bourdeaux la dignité d'eſtre en communauté d'une diph-

longue douce avec des Villes considérables, & avec des noms Augustes.

Vne nouvelle preuve paroist dans le nom Grec de la Ville rapporté par Strabon, qui vivoit du temps d'Auguste. On lit au quatrième Livre de sa Geographie, Bourdegala. Or le François ayant beaucoup d'affinité avec le Grec, doit retenir la diphthongue ou pour Bourdeaux. Les Latins mesme ont esté jaloux de la douceur de cette diphthongue dans les Grecs, & l'ont quelquefois imitée trois fois dans un même mot, prononçant Lucullus, comme s'il y avoit Loucoulous. Nostre Langue la conserve dans ces grands noms, Bourges, Bourgogne; il faut pareillement la conserver dans la grande Ville de Bourdeaux.

Il y a des Auteurs qui tiennent que ses Habitans ont esté autrefois appel-

lex Bituriges , parce que des familles de Bourges , en ont esté les premiers Citoyens; & que de Bituriges on a substitué dans la basse latinité par contraction Bourga ou Bourgi. Tout cela établit le nom de Bourdeaux.

On doit supposer que les Habitans sçavent le nom de leur Ville, comme un fils sçait le nom de son pere. Or il est constant qu'ils disoient Bourdeu dans le vieux langage , & depuis ils disent Bourdeaux , comme il paroist dans la Chronique Bourdeoise ; & dans ses Archives de familles.

Elie Pinet, ce sçavant homme qui fit honneur à l'Université de la Ville, presenta à Charles IX. en 1564. les Antiquitez de la Ville de Bourdeaux ; & audevant de son discours, on voit une Estampe de la Ville, où il y a en haut Bourdeaux.

C'est l'affaire des Geographes de sçavoir les noms des Villes, aussi-bien que des Montagnes & des Rivières. On lit dans les Cartes de Samson, de Duval, & de Fer Bourdeaux : & M. Audifret qui donna l'année passée avec de petites Cartes la Geographie Ancienne, Moderne & Historique, a mis dans son discours, & gravé dans la Carte Bourdeaux.

Enfin pour achever de vuider entièrement le partage qui depuis quelques années est dans le Monde entre Bordeaux & Bourdeaux, on peut alleguer en faveur du bel usage trois Auteurs illustres. M. le Maître, fameux Avocat du Parlement de Paris, dans son Plaidoyer xxix. parle d'une Dame qui fait, dit-il, compassion à tout Bourdeaux. M. Pellisson dans son Histoire de l'Academie Française, à l'Article de M. le Comte de Servien dont il rapporte

les titres, y met celui de Premier President au Parlement de BOURDEAUX. Et le Pere Bonhours, dont les nouvelles Remarques sur la Langue Françoisse peuvent estre jointes à celles de Vaugelas, comme de la Broderie sur du velours, dit aussi BOURDEAUX. C'est dans son premier entretien qui est de la Mer Au contraire à la côte de BOURDEAUX le flux est de sept heures. Il me semble que voila le nom de BOURDEAUX, aussi bien soutenu à l'exclusion de Bordeaux, que si M. le Maistre en avoit fait un Plaidoyer, M. Pellisson une Histoire, & le P. Bonhours un Entretien. Je suis, &c.

Je vous parlay le mois dernier du Discours' que M. l'Evesque & Comte de Noyon, Pair de France, fit à l'Academie Françoisse, le jour que cet illustre &

ſçavant Prelat fut receu dans ce Corps celebre. Vous avez remarqué dans ce Discours, dont la Proſe vive & ſerrée dit beaucoup en peu de paroles, avec quelle force & quelle éloquence ce genie merveillex parle du Cardinal de Richelieu & de la Maifon de Sorbonne, dont il eſt Docteur. Elle en a eſté ſi pénétrée de reconnoiſſance, qu'elle a nommé des Deputez pour l'en remercier & le felicitier en meſme temps ſur ſon éloquence & ſon diſcours, & ſur les applauſſemens qu'il en a receus. C'eſt avec beaucoup de juſtice, puis qu'outre la beauté de l'exprefſion il a ſceu conſerver dans ce meſme Discours le caractère de Prelat & d'Academicien. En eſpeſet, il ne luy convenoit pas de ſortir entierement de celuy

qu'un homme élevé dans les plus plus hautes dignitez de l'Eglise doit toujours garder. C'est une remarque qui a esté faite fort judicieusement par les gens d'esprit & de bon goust, qui parmy toutes les beautez du Discours de M. de Noyon, en ont remarqué la justesse, l'art & la prudence. Aussi n'est-ce pas d'aujourd'huy qu'il fait briller son esprit autant que sa naissance, puisque n'estant encore qu'Abbé de Tonnerre il remplissoit avec distinction les premieres Chaires de Paris, & preschoit au Louvre devant leurs Majestez des Avents & des Carefmes entiers.

Cet article de l'Academie Françoise me fait souvenir de vous dire que rien ne vous doit empescher de faire acheter son fameux Dictionnaire si vous n'a-

vez point d'autre raison de différer à l'avoir, que l'avis qu'on a donné dans les Nouvelles publiques, qu'il s'imprimoit en Hollande avec beaucoup d'augmentations. Il est aisé de juger que cette nouvelle est faite à plaisir. Le Dictionnaire de l'Académie Française est un Ouvrage qui doit faire autorité, parce qu'il est composé par un très-grand nombre de personnes entièrement consommées dans la Langue, & si jamais nous le voyons augmenté, il le sera par la même Compagnie qui l'a donné au Public. S'il l'eût été par d'autres, que serviroit d'y trouver de nouveaux termes & de nouvelles façons de parler, puisque ces additions ne seroient point décisives, & qu'on ne pourroit, estre

autorisé à s'en servir, par le peu de poids qu'auroient les Auteurs qui les auroient inserées. Il faut regarder ce Dictionnaire, tel que le debite le Sr Coignard, comme un Livre consacré, auquel il ne peut estre permis de toucher. La Lettre suivante vous fera connoître le sentiment qu'on en doit avoir.

A MONSIEUR...

Vous me demandez si j'ay vû le Dictionnaire de l'Academie Françoise ? Ouy, Monsieur, je l'ay vû, & je vais vous rendre compte de l'attention avec laquelle je l'ay considéré.

Il y a des livres à qui l'on doit de l'honneur & de la soumission comme aux Puissances. Ils ont un caractère d'autorité, qui leur vient du grand

nom de leurs Auteurs. Le Dictionnaire que l'Academie Françoise vient de donner au Public, est de ce rang là ; & de plus, il merite de luy mesme & de son propre fonds d'estre beaucoup estimé. Dans quelque jour & sous quelque idée qu'on le regarde, tout y paroist tres-beau & tres bon.

C'est un édifice, où pour ainsi dire, le Cardinal de Richelieu, ce Genie si sublime, a mis la premiere pierre. Les fondemens en ont esté posez par des Academiciens illustres, Messieurs, Chapelain, Balsac, Corneille, Patru, Ablancourt, Vaugelas, Messey, Courart, Pellisson, &c. tous, des étoiles de la premiere grandeur. On a tenu beaucoup de seances, & on s'est donné diverses occupations pour faire le recueil des termes de la Langue Françoise, & le choix de ses phrases ; & pour y inserer les re-

marques qui y conviennent. Enfin , après avoir taillé toutes les pierres & poly les marbres, il s'en est formé un Corps auguste de la Langue Françoisse , qui fait voir sa beauté , son élégance , sa pureté & sa maniere noble & correcte de s'exprimer. Tout y est dans une telle perfection , qu'on diroit que les Academiciens qui ont finy ce grand Ouvrage dans le Louvre , superbe Maison Royale , ont copié leur modele , & ont construit un Palais à nostre Langue.

Le frontispice en est auguste, dans l'Epistre au Roy , & dans la Preface, deux piéces achevées , dignes des meilleurs Maistres de l'antiquité. La Langue Françoisse y est mise en œuvre avec tant de dignité , de force & de politesse , qu'il paroist bien , qu'on a voulu y donner un vray exemple de la Langue selon l'usage du Dictionnaire.

Ce Dictionnaire a retenu le même ordre que gardent ceux des disciplines & des sciences. Comme les Dictionnaires Grecs & Latins, il commence par les Racines des mots, il s'avance au tronc de l'arbre, & il en étend ensuite toutes les branches, chargées de quantité de termes qui en naissent. Ainsi la Langue Françoisse y paroist dans une espece de Genealogie.

Le Dictionnaire de l'Academie surpasse même les Grecs & les Latins, en ce que les Auteurs qui ont composé ces derniers, n'estoient ny Demetrius de Phalere, ni le docteur Harron. C'a esté Robert & Henry Estienne, à qui ces deux Langues estoient étrangères, & qui ne les possédoient qu'imparfaitement. De plus, c'est que le travail estoit trop fors pour un homme seul, & que mesme on n'a pas entièrement pene-

tré les Langues Grecque & Latine. Le sçavant Traducteur des Epistres de Ciceron à Atticus, dit dans sa Preface avec preuve d'exemples, qu'il y a des termes dans ces Epistres qui ont un sens different de celuy qu'on leur donne ordinairement: & ce sens ne se trouve point dans les Dictionnaires Latins. Il n'en est pas de mesme du Dictionnaire de l'Academie Françoise. Les personnes habiles qui l'ont composé, sçavoient à fond toute l'étendue de cette Langue, & ils ont exprimé tous les sens des termes. Aussi ont-ils eu l'avantage de se trouver dans les beaux jours de la Langue Françoise, qui est dans le periode de sa splendeur. Il y a aussi dans les Dictionnaires Latins des termes & des manieres de parler de la basse latinité, ce qui est de mauvais exemple. Il n'y a dans le Dictionnaire de l'Academie

Francoise, que des sermes & des manieres de parler, selon la pureté & l'elegance de la Langue Francoise ce qui est tres bon à imiter. Elle y a ses magasins & ses tresors, & tout ce qu'on en tire, est conditionné & d'usage.

Le Dictionnaire de l'Academie est une belle Anatomie du Corps de la Langue Francoise, toutes les parties en sont separées avec beaucoup de simplicité & de justesse, & au lieu que l'Anatomie du corps humain augmente sa destruction, celle du Corps de la Langue Francoise, en fait mieux connoître ses termes détachés, est propre & utile à les faire rentrer dans un Discours d'Histoires de Morale ou d'Eloquence.

Le nombre est grand de ceux qui ont travaillé à ce Dictionnaire. Ce sont les Quarante de l'Academie Francoise sans compter un plus grand

nombre de leurs Predecesseurs , qui y ont tous contribué de leur application & de leurs soins , pour le mettre dans l'estat & la forme où il est Le nombre luy acquiert une grande distinction , & le titre glorieux du Dictionnaire des Quarante comme on dit , la Version des Septante.

Il faut encore considerer dans ces Quarante , & dans tous les autres qui les ont precedez , les differens caracteres de leurs personnes. Il y en a eu , pour ainsi dire , des trois Ordres du Clergé , de la Noblesse , & du Tiers Estat. Ainsi le Dictionnaire de l'Academie est comme un Ouvrage des Estats assemblez de la Republique des Lettres.

Un demy Siecle a esté necessaire pour l'ébauche , la continuation , & la perfection du Dictionnaire , qui doit durer autant que la Monarchie Françoisse. Ce qui coute beaucoup de

temps en est plus solide, & d'une plus longue durée. Les fruits auxquels la nature met le plus de temps à les produire & à les meurir, ont une meilleure & plus forte consistance que les autres. Ils ne sont pas sujets à se gâter dans leur saison, & mesme ils se conservent jusques au delà de l'hiver. Il y a eu encore de la sagesse & de la prudence à retarder la fin & la publication du Dictionnaire de l'Academie. Depuis cinquante ans qu'on a commencé à travailler, il y a eu une grande variation dans la Langue Françoisse. Le grand nombre de gens habiles & polis qui ont regné dans le monde durant tout ce temps là, & qui avoient un bon goust & l'oreille fine & delicate, balançoit plusieurs termes & plusieurs expressions; en quoy la Langue estoit semblable à une aiguille aimantée qui a de l'agitation, &

comme l'agitation dure quelque temps il a fallu attendre que le mouvement auquel estoit la Langue Françoisse, fust fixe, avant que d'en déclarer le bel usage, l'usage public autorisé, & scellé par l'Académie.

Enfin, le Dictionnaire de l'Académie Françoisse a eu sa naissance sous une grande & heureuse constellation, lors que le Soleil de la France est dans son apogée. Autrefois Virgile, pour donner un air de grandeur à ses Georgiques, ouvrage merveillex, qu'il a finy y ayant mis la dernière main, en marque le temps par les Victoires d'Auguste.

Hæc super arborum cultu, pec-
corumque canebam,
Et super arboribus, Cæsar dum
magnus ad altum
Fulminat Euphratem.

Je travaillois, dit-il, à mes

Georgiques sur la culture des champs & des arbres, & sur le soin qu'on doit avoir du bestail, lors que le Grand Cesar faisoit retentir du bruit de ses armes les rives de l'Euphrate.

L'Academie Françoise peut se donner la gloire d'avoir composé & achevé son Dictionnaire dans le temps que Louis le Grand rend son nom redoutable sur les bords de la Sambre de la Meuse, & du Rhin, sur l'Océan, & sur la Méditerranée, lors qu'il prend de grandes Villes avec leurs Forteresses, & qu'il gagne de fameuses Batailles en Flandre, en Italie & en Espagne; lors que toute l'Europe retentit du bruit éclatant de ses Conquestes & de ses victoires.

Tout ce que je viens, Monsieur, de remarquer sur le Dictionnaire de l'Academie Françoise, fait voir

qu'il dans une grande élévation, Il sera deormais le Tribunal où les doutes & les differens de la Langue Françoisé, doivent estre portez, pour y estre jugez souverainement. Il ne faut plus consulter autre part, ny chercher ailleurs la regle, l'usage, & l'autorité des Poëtes & des Orateurs. Les Historiens & les Philosophes, & tous ceux qui veulent bien parler & bien écrire, doivent se soumettre absolument au Dictionnaire de l'Académie Françoisé, & reconnoître ses Décisions sur les termes & sur les expressions, comme sur une loy universelle & inviolable. Je suis, &c.

Il a paru depuis quelque temps tant de differens Ouvrages pour & contre ceux qui ont la tentation de se marier, que ce sujet est devenu la matiere de l'amusement public. C'est

ce qui a engagé M. de Vin à
faire l'Epistre en Vers que je
vous envoie.

L'AMANT

RAISONNABLE.

IE vous aime, Philis, & vous
m'aimez aussi.

Que demandez-vous davan-
tage ?

Et pourquoy me presser ainsi,
De sceller nostre foy du seau de ma-
riage ?

Vous lasserez vous d'elle, & d'un
si lourd fardeau,

Qui peut vous avoir dit qu'elle n'a
rien à craindre ?

Quoy, sous luy voulez vous l'estouf-
fer & l'esteindre,

Et du liét nuptial en faire le tom-
beau ?

Ah ! je vous croyois plus fidelle,
Et j'aurois autrefois juré

Qu'une flamme qui fut & si tendre
 & si belle ,
 Contente d'elle mesme. ; auroit tou-
 jours duré.

Hélas ! si vous m'aimiez encore ,
 Vous n'exigeriez rien de plus ,
 Et de mon cœur qui vous adore
 Vous loueriez les sages refus ;
 Car enfin ma main dans la vôtre
 Est de tous les moyens le plus per-
 nicieux

Pour nous assurer l'un de l'autre ,
 Et loin de nous en trouver mieux ,
 Bien-tôt à la tièdeur nos feux ce-
 dent la place

Nous verrions l'hymen odieux
 Dans nos cœurs engourdis verser
 toute sa glace.



Jusqu'aux sacrez Autels quand
 l'amour a conduit

Et le Galant & la Maistresse ,
 Il reste au milieu d'eux pendant
 toute la nuit

Et

Et leur fait goûter le doux
fruit

De leur vieille & longue ien-
dresse ,

Mais dès que le Soleil a ramené le
jour

Il va noier ailleurs une intrigue
nouvelle ,

Et s'envolant à tire d'aile ,
Leur fait toujours en vain atten-
dre son retour.

Ainsi ces espoux par sa suite
Abandonnez , laissez à leur propre
conduite ,

Et pressez cependant par la neces-
sité

Où les met de s'aimer certaine
bienveillance ,

Ces espoux , dis-je , alors sentent la
dureté

Du lieu que serra leur commune
imprudence ,

Et se faisant de leur maison
Janvier 1695. E

Vne affreuse & triste prison,
 Ne peuvent l'un de l'autre effuger
 La présence.

L'Homme né pour la liberté
 Sent revolter son cœur contre ce qui
 Le force

Et du joug bien-tôt dégoûté,
 Il ne fait plus de vœux que pour un
 prompt divorce.

Il est vray que l'hymen avoit quel-
 que douceur

Quand de moins dures loix en per-
 mettoient l'usage.

Pour lors à la moindre fici-
 deur

On en rompoit les nœuds, on sortoit
 d'esclavage,

Et toujours libres par ces loix,
 Sans se gesner l'un l'autre, en pas-
 soit à son choix

De mariage en mariage.

Mais des nôtres, hélas, la cruelle
 rigueur

GALANT.

A cet heureux commerce
ment s'oppose ,
Et du divorce enfin nous ôte l'ave-
neur.

Quel affreux desespoir quand elle
nous impose

La funeste nécessité

De brouter malgré soy pendant tou-
te sa vie

Où, plus fort qu'une chèvre, on s'atta-
che, on se lie ;

D'adorer ce lien , qui par tout res-
pecté ,

Condamne jusqu'aux vœux faits
pour la liberté ;

De n'oser de ses fers murmurer ny se
plaindre ,

De les voir d'autant plus nous ser-
rer, nous estreindre

Que plus, pour s'en sauver, on veut
faire, d'effort ,

Et dans sa dure & longue peine
Pour seul & dernier reconfort

E 2

D'attendre que la seule mort
 Vienne à pas trop tardifs rompre &
 briser la chaîne,
 Dont, l'Artisan trop malheureux,
 Say-même on a formé les nœuds.



Trop sous le poids qu'ils accable
 De leurs cris importuns font retentir
 nos bois ;

A leurs tristes concerts ne mêlons
 point nos voix,

Et soit à ses dépens qui voudra mi-
 serable.

Laissons l'hymen aux Artisans,
 Il n'est propre, Philis, qu'à de sem-
 blables gens,

Qui savent en tirer un solide a-
 vantage.

Une femme & plusieurs enfans
 Sont pour eux un secours dans leurs
 besoins pressans ;

Et le seul intérêt sous son joug les
 engage.

De leurs divers travaux sont-ils
pressez, on las,

Aussi tost chacun d'eux tour à tour
les soulage ;

Tout agit , tout se ment dans leur
petit ménage.

Ainsi, loin d'essuyer ce cruel em-
barras

Que nous feroit sentir un second
mariage

Plus ils ont de mains & de bras ,

Plus l'ouvrage entre eux se par-
tage ,

Plus la besogne avance , & par
bonne raison

Plus l'argent vient à la maison.

 ENFIN

Enfin s'il faut estre sincere ,

Je vous diray de bonne foy

Que l'hymen ne vaut rien ny pour
vous ny pour moy.

A vostre egard , Philis , vous ne
sçavez que plaire.

Tout vostre patrimoine est dans
vostre beauté ;

Vous n'avez rien ; de mon côté
Mon bien est mediocre ; ainsi , que
vous en semble-t

Seroit-il de bon sens de nous unir
ensemble ?



Vous espouser serois le plus doux de
mes vœux ,

Et malgré ce Rien qui m'ar-
reste

Bien-tôt pour nostre hymen vous ver-
riez ma main prestee ,

Si le peu que j'en ay suffisoit pour
nous deux .

Mais par nostre union s'il falloit de
ma bourse

Puiser encor pour vous à la petite
source

Quoique même à m'entretenir

Elle ne puisse , hélas ! qu'avec peine
fournir .

Quelle seroit notre ressource ?

Ah ! bien-tôt dans un Hospital

Nous irions vous & moy pleurer de
compagnie ,

Et , peu sages & sponx dans un sort si
fatal ,

Nous reproches peut-être une si triste
vie .

Peut-être que de mon malheur ,

Je vous regarderois comme le seul
Auteur .

Vous me diriez aussi peut-être

Que du don de ma main j'étois l'u-
nique maître ;

Que , loin de vous en accuser ,
Il dépendoit de moy de vous la refu-
ser ,

Et que si sur mon bien j'eusse esté plus
sincere

Sur nostre hymen pressé vous eussiez
pû vous taire .

En un mot nous plaignans , vous de
moy , moy de vous .

E 4

Qui nous consoleroit ? qui prendroit
soin de nous ,

Et dans ce dur état de commune
foiblesse

Que deviendrois notre tendresse ?



Il est vrai qu'autrefois il fut un
temps heureux

Où le combien a-t-il , & le combien
a-t'elle ,

Estoit par les Amans traité de ba-
gatelle.

Qu'on fust pour lors ou riche , ou
gueux ,

S'aimer c'estoit assez pour se mettre
en ménage ,

Et d'un contrat de mariage

L'amour seul , alors gene-
reux ,

Dressant & les loix & les clau-
ses ,

Consultoit peu la Dot , & regloit tou-
tes choses ,

GALANT.

105

Aussi c'étoit un temps où sans peine
 & sans soin

La terre fournissoit d'une main li-
 bérale.

Tout ce dont on avoit besoin,

Mais depuis qu'il est une halle

Où tout au poids de l'or & s'achète
 & se vend,

Vne Belle en vain nous étale

Ce qu'elle peut avoir d'appas &
 d'agrément ;

Si son bien ne sollicit ce charmant
 étalage

C'est autant de perdu ; toujours
 prudent & sage

On s'en tient avec elle au seul titre
 d'Amant,

Et maintenant on la marchande

Comme chez un boucher quelque
 morceau de viande.



O siècle ! ô temps ! ô mœurs ! ô fleur
 de Lignon ;

E 5

106. MERCURE

Sur tes bords toujours vers estoit un
mercenaire ?

Parle , dis nous , ton Celadon :

Aimoit il ainsi sa Bergere ,

Et sa tendresse menagere :

Songeoit-elle à son bien ? Non , ce
noble Pasteur

Brûloit d'une ardeur moins com-
mune ,

Et , sans penser à sa fortune ,

Ne vouloit d'elle que son cœur.

Mais , hélas , mesme sans bas-
sesse

On regarde aujord'huy la Dot de
sa Maistresse

Et quiconque voudroit en user au-
trement

Verroit en peu de mois refroidir sa
cuisine ,

Et dans le mesme monument

Trois ou quatre jours de famine

Reduiroient l'Amante & l'A-
mant.



Tant qu'on n'est que garçon &
fille

Chacun fait de son mieux & l'on
vit comme on peut ;

Mais dès qu'on forme une fa-
mille

Et que plus vite qu'on ne veut ,

Une femme un peu trop féconde

Des enfans qu'elle fais embarrasse
le Monde ;

Ah ! Philis est il temps de se plain-
dre du sort ,

Et trop pressé par sa misère ,

Faudra-t il qu'un malheureux
père ,

Pour mieux vivre à son aise , en
souhaite la mort ,

Non, croyez-moy, l'Esymen n'est point
ce que l'on pense ;

Plusieurs sur cette Mer s'embarquent
sans biscuit ,

Et peu songent à la dépence.

Qui le procede , ou qui le suit.
 Cependant il est bon de prévoir toutes choses ,

Car qui n'en voit que le plaisir
 S'expose souvent à cueillir

Bien plus d'épines que de roses ,



Mais vous branslez la teste , &
 vous avez tout l'air

Quoy , faut-il un détail pour vous
 persuader ?

Entrons y , soit , avant qu'on puisse
 la conclure

Il faut à l'Eponse future

Envoyer de riches presens ,

Et quand on pourroit d'elle en avoir
 la dispense ,

On sçait que Messieurs ses pa-
 rens

N'auroient pas la mesme indul-
 gence .

On pourroit les fléchir , me direz-
 vous ; erreur ,

Nul quartier là dessus , autrement
on presume

Que nos feux ont peu de chaleur,
Et vouloir negliger cette vieille
coustume.

Ce seroit s'exposer à toute leur fu-
reur.

Ainsi de peur de leur déplaire
Comme ils en font la loy , ce present
nupital ,

Malgré qu'on en ait , doit se
faire.

Mais sans les mettre en jeu , parlons
en general.

La Belle qu'on poursuit sous le nom
de maistress.

Juge par luy de nous ; elle s'en fait
honneur ,

Le montre à ses voisins , mesure à sa
richesse

Et son merite & nostre ardeur ,
Et sur le pied de sa valeur

Donne , on refuse sa tendresse.

110 M E R C U R E

*Si ce qu'on offre est de grand prix ,
 On nous caresse, on nous fait feste ;
 Si mediotre, quoy qu'honneste ,
 On nous reçoit avec mépris ,
 Et l'on nous le jette à la teste.
 C'est, dit-elle, insultier les gens ,
 C'est en user fort mal , & c'est luy
 faire injure.
 Sa propre vanité , celle de ses parens
 Plus sotte que la sienne, aussi tost en
 marmure ,
 Et l'Amant, contraint d'emprunter ,
 Quand, entor plus sot qu'eux, il veut
 les satisfaire ,
 Bien tost commence à regretter
 Ces ruineux presens qu'on l'oblige de
 faire ,
 Et souvent même à detester
 La femme qu'on luy vend si cher.*



*L'argent & les Bijoux de liurez avec
 peine ,*

GALANT.

I I I

Pour surcroist de chagrins on parle
des habits.

Chers ou non, n'importe, à tel prix
Qu'ils se puissent monter, il faut vêtir en Reine.

La femme qu'on prend moins qu'on
ne l'achete. Enfin,

Aux habits, aux presens, succede le
festin.

Autre dépense à faire, à payer autre
somme.

Ce régle qu'on doit à ses nombreux
parens.

Se fait encor à nos dépens,

Et fust l'Amant d'ailleurs, bien
fait, sage, honneste homme,

Eust il un Contrat bien signé,

Sans cela point d'hymen, & sans ce
remonie.

Vn brusque & fier congé donne

Suit de près son Oeconomie.

Que si l'Amant est assez sot

Pour vouloir jusqu'au bout prodiguer
sa folie,

Helas ! on y consent , mais qu'il
 sçache en un mot
 Qu'il ne doit plus compter , le jour
 qu'il se marie ,
 Que sur la moitié de la dot ,
 Et que le reste de sa vie ,
 En fâste , en vanitez l'autre moitié
 périe
 Luy fera pleurer son amour ,
 Ce presens , ces habits , & ce funeste
 jour .



Ce n'est pas tout encore ; l'habitude
 est formée ,
 Et dès ce mesme jour à de riches ha-
 bits
 La jeune Epouse acoutumée
 Ne veut plus en porter qui soient de
 moindre prix .
 Bien loin , dès qu'il paroist une mode
 nouvelle ,
 Elle est chez le Marchand la pre-
 miere à courir ,

GALANT.

113

Et méprisant bien si la jupe la plus
belle,

Dès qu'elle en veut une autre, il faut
la lui fournir.

De là qu'arrive-t-il ? d'habits ainsi
munie

Peut elle se résoudre à garder la
maison,

À veiller sur ses gens, à coudre, à
filer ? Non,

De compagnie en compagnie

Elle cherche à se faire voir,

Et dès le matin jusqu'au soir

Promenant sa magnificence,

Se voit presque en tous lieux con-
trainte de jouer.

Et de payer enfin par cette complai-
sance

Le plaisir qu'elle prend à s'entendre
louer.

REF.

Comment après cela soutenir au mé-
nage !

Mettre t'on, pour le défrayer,
 Sans fonds & sans credit, l'un après
 l'autre en gage

Ces meubles précieux, ces bijoux, ce
 collier

Que l'on doit, & qu'il faut
 payer!

Que faire ? par quels artifices
 Elever des enfans, contenter des
 nourrices,

Des servantes, & des laquais ?
 Quoy ; la Coquette enfin par ses ga-
 lanteries.

Et l'Époux indigent par ses fripon-
 neries,

De leur triste maison font-ils
 aux frais ?

Ah ! ne m'en parlez plus, tout cela
 m'épouvante.

Le mieux que nous pourrions passer
 nos plus beaux jours,

Et fuyant de l'hymen la charge trop
 pesante,

*Contentons nous , Philis , de nous
aimer toujours.*

L'amour est ingenieux pour
réussir dans ses entreprises , mais
il n'est pas toujours heureux
dans les moyens qu'il choisit
pour parvenir à ce qu'il souhaite,
& vous en demeurerez d'accord,
quand vous sçauvez l'aventure
que je vais vous raconter. Un
Cavalier tout plein de mérite
fut appelé pour quelque affaire
assez importante dans une des
meilleures Villes du Royaume.
Il y passa quelque temps, & com-
me il avoit des manieres tres-
polies, & tout l'agrément d'es-
prit qu'on peut souhaiter , il ne
lui fut pas fort difficile de trou-
ver accès chez toutes les Dames.
Les plus fieres le recevoient avec
toutes les marques d'estime qu'il

en pouvoit esperer ; mais il s'attacha sur tout à voir une aimable Veuve , qui quoy qu'agée de plus de trente ans , avoit certains traits qui la faisoient paroistre fort jeune. Elle estoit vive , enjouée , & avoit je ne sçay quoy de piquant qui la faisoit rechercher de tout le monde. Le Cavalier la trouva fort à son gré. Il avoit fort peu de bien , & s'il eust pû l'engager à l'épouser, c'estoit un party avantageux qui l'auroit accommodé. Ainsi il employa tous ses soins à se mettre bien dans son esprit ; mais ce n'estoit pas assez. Il falloit se mettre bien dans son cœur , ce qui n'estoit pas aisé. Depuis huit ou dix années de veuvage, elle n'avoit point voulu se remarier , & il luy sembloit que rien n'estoit préférable au plaisir de se voir

libre, & de pouvoir soutenir sans embarras les dépenses convenables aux personnes qui ont quelque rang. Cependant le Cavalier fut persuadé qu'en se rendant extrêmement assidu, il l'accoutumeroit si bien au plaisir qu'elle prendroit à le voir, qu'en ne pouvant plus s'y rendre, elle seroit obligée de l'arrêter, par le mariage. Ainsi lors que ses affaires furent terminées, il ne voulut point quitter la partie, & demeura dans la même Ville jusqu'à ce qu'il eust vu déterminément ce qu'il pourroit obtenir de l'aimable Veuve. Insensiblement il en estoit devenu fort amoureux, & il ne lui fut pas difficile de s'apercevoir avec le temps qu'il n'en estoit pas hay. Comme il avoit de l'esprit, & qu'il sçavoit pour

ner finement les choses , quoy
qu'il luy eust avoué plus d'une
fois qu'il n'estoit pas riche, il ne
laisa pas de luy témoigner adroi-
tement qu'il n'avoit point de
bonheur à esperer, s'il ne passoit
sa vie avec elle ; à quoy il ajoû-
toit quelquefois , qu'elle pour-
roit plus mal faire que de le
choisir préférentement à d'au-
tres Amans , qui ne cachotent
point leurs prétentions. Elle ré-
pondoit en plaisantant , que s'il
estoit bien de ses Amis , il ne
voudroit pas luy conseiller de
renoncer au Veuage, n'y ayant
point d'estat plus heureux , ny
plus agreable pour une Femme
qui avoit de quoy se passer de
tout le monde. Le Cavalier estoit
obligé d'en convenir , mais en
mesme temps il luy opposoit
qu'il y avoit fort peu de Maris

qui demeuraissent Amans , comme il l'assuroit de l'estre toute sa vie, & qu'un avantage si particulier meritoit bien qu'elle y fît attention. Il la mettoit sur cette matiere le plus souvent qu'il pouvoit, & enfin la priere qu'il luy fit de luy expliquer ses vrais sentimens, estant devenuë fort serieuse, elle luy dit qu'elle l'estimoit, & mesme l'aimoit assez pour vouloir bien se résoudre en sa faveur, à changer le dessein qu'elle avoit fait de vivre toujours independante & maistresse d'elle mesme, mais que le mariage qu'il luy propoisoit devant l'engager à une double dépense, qu'elle ne pouvoit soutenir seule, elle n'y consentiroit que quand il pourroit luy faire voir que son bien montoit à cinquante mille écus. La Dame, qui avoit

cru se tirer par là d'affaires ; parce qu'elle estoit instruite du peu de fortune du Cavalier , se trouva embarrassée de ce qu'il marqua estre content , pourveu qu'elle l'assurast, que quand il seroit en possession de cette somme , elle luy tiendrait parole. Il ne se la quitta pour revenir à Paris, qu'après qu'il en eut reçu cette assurance. Il s'estoit mis sous main d'une affaire où il y avoit beaucoup à gagner , & à son retour il la trouva en fort bon estat, mais il falloit trois ou quatre années pour la consommer, ce qui paroissoit un long terme à son amour. Il conta à un Amy , à qui il ne cachoit rien, l'engagement qu'il avoit avec la Veuve , & cet Amy voyant son impatience pour venir à bout de ses desseins, luy dit qu'il sçavoit
une

une voye plus courte & plus certaine pour luy faire avoir cent mille francs. C'estoit le prix qu'une Vieille vouloit mettre à un Mary, pourvu qu'il fust de son goust, & le party pouvoit convenir d'autant plus au Cavalier, qu'outre qu'elle estoit d'une santé fort infirme, & d'un âge à ne vivre pas encore long-temps, elle vouloit tenir la chose secrette, & y trouver un nouveau ragoust par le mystere. Elle avoit certaines extravagances d'humeur dont il falloit qu'il s'accommodast, & qui estoient fort connues, mais il n'en fut point épouvanté, & la certitude d'avoir du bien pour estre en estat d'épouser l'aimable Veuve prévalant à toutes choses, il se montra tout prest de conclurre, s'il y avoit

Janvier 1695.

F

apparence qu'il fust bien-tost retiré de l'esclavage où il vouloit bien se mettre. Son ami s'estant chargé du succès du mariage, prit un jour avec la Vieille pour leur entre-veuë. Le Cavalier plut, les cent mille francs luy furent comptez, & en peu de jours l'affaire fut terminée. Jamais on n'eut plus de soin de bien garder un secret. Les visites du nouveau Mary furent réglées, & on souhaita qu'elles fussent rares. Le Cavalier qui en estoit fort content, en feignit quelque chagrin pour mieux gagner l'esprit de la Vieille. Elle luy parut en fort peu de temps une des plus ridicules personnes dont il eust jamais entendu parler. Cependant sa complaisance à louer tous ses défauts le rendit digne de ses libéralitez, & en six mois

elles allerent si loin, qu'il écrivit à la Veuve qu'il pourroit bien-tost remplir la condition qu'elle avoit voulu exiger de luy pour leur mariage. La Dame luy répondit que sa fortune luy sembloit si prompte qu'elle avoit peine à n'en pas douter ; qu'il la trouveroit toujours dans la résolution d'exécuter sa promesse, mais qu'elle ne pouvoit luy déguiser qu'un pressentiment secret luy faisoit croire qu'il n'auroit jamais d'autre nom pour elle que celui de son Amy. Le Cavalier se chagrina de cette réponse, & la prit pour un présage ce que la Vieille devoit vivre si longtems, que la parole qu'ils s'estoient donnée demeureroit sans effet, mais ce chagrin ne luy dura guere, & elle mourut un mois après. Elle estoit dans

une telle réputation de folie , & la meritoit à si bon titre, que par le conseil de son Amy il se dispensa d'en prendre le deuil, pour ne pas avoir la honte de declarer qu'elle estoit sa Femme. Son amour impatient le fit voler vers la Veuve, qui le receut de la maniere du monde la plus obligeante. Elle le felicita sur le bien qu'il avoit trouvé moyen d'acquérir si promptement, & l'assura que quand la fortune l'auroit moins favorisé, la succession d'une Parente qu'elle avoit à recueillir venoit de la mettre en estande l'épouser par son seul merite, & qu'elle n'avoit plus rien à examiner de ce costé-là. Le Cavalier ressentit toute la joye qu'il devoit avoir d'une assurance si tendre, & comme la Veuve devoit aller à Paris

au premier jour pour cette succession, il la conjura de ne point partir que leurs affaires ne fussent finies. Les instances qu'il luy fit, obtinrent ce qu'il souhaitoit avec tant d'ardeur. Elle fit dresser les articles dont il la laissa maistresse, & fut ce qu'elle attribuoit à la force de l'étoile le pouvoir qu'il avoit eu de la faire consentir à un second mariage, après le refus qu'elle avoit fait de plusieurs partis avantageux, il luy dit que de son costé il s'estoit résolu pour l'acquiesce à faire une chose qui avoit esté pour luy la peine la plus cruelle. Là dessus il luy fit l'histoire de son mariage, & la Veuve ayant voulu sçavoir le nom de la Vicille, elle rougit tout d'un coup, garda un peu de temps le silence, & luy dit en-

suite que son pressément avoit esté véritable , & qu'il ne seroit jamais que son mary. Cette vieille estoit sa mere. Comme on l'avoit veüe toujours sujette à des visions fort extravagantes, la Veuve qui estant fille avoit esté élevée dans un Convent, d'où son mary l'avoit menée en Province aussi tost après leur mariage , s'estoit fait la mesme honte de faire connoistre qu'elle fust sa fille , que le Cavalier témoignoit s'en faire de prendre le nom de son mary. Ainsi depuis plus de quinze années elles n'avoient eu aucune correspondance , & c'estoit sous le nom d'une Parente qu'elle avoit trouvé à propos de dire qu'une importante succession luy venoit d'échoir. Il est impossible d'exprimer la douleur du Cavalier, qui avoit





J. P. J. J. J.

mis un obstacle invincible à son bon-heur , par la mesme voye qui devoit le rendre indubitable. Les plus fortes protestations que luy fit la Veuve d'une amitié éternelle , tendre , sincere , & pleine de confiance , ne le consolèrent point d'un bien qu'il perdoit par le seul empressement qu'il avoit eu de le posséder , & ses regrets convainquirent aisément la Dame , qu'on ne la pouvoit aimer avec plus d'attachement.

Je vous l'ay dit souvent , & je vous en feray souvenir toutes les fois que je vous enverray des Medailles qui n'auront pas esté frappées pendant la guerre présente , que toutes celles que vous trouverez dans mes Lettres qui regardent l'Histoire du Roy y sont sans ordre , mais avec le

le temps vous les y trouverez toutes, quoy qu'il me reste encore à vous parler d'un grand nombre. Dans celle que je vous envoie aujourd'huy, la Fortune est debout entre deux trophées qu'elle couronne de laurier. On y lit ces paroles: *Fortuna manenti & dans l'exergue, Sequani iterum subacti* 1672. Cette Medaille a esté frappée après la seconde Conquête de la Franche-Comté, pour faire voir que la Fortune est constamment attachée aux Armes victorieuses du Roy. Quoy que cette Medaille soit vieille, je ne vous la donne pas hors de saison, puis que dans ce temps où la Paix est si nécessaire à l'Europe, les Alliez doivent considerer que la Victoire est inseparable des armes du Roy, qu'elle l'a toujours esté, que ce Prince

a déjà donné deux fois la Paix à l'Europe en sacrifiant une partie de ses conquêtes, & que l'Espagne s'estant jointe à ses ennemis pour l'attaquer de nouveau, a perdu la Franche-Comté, que ce Prince toujours victorieux avoit bien voulu luy rendre, ce qui doit faire voir aux Alliez que s'ils peuvent obtenir une fois du Roy des conditions avantageuses, ils ne doivent point se liguier contre luy, puisque cette même fortune que le Roy par sa valeur attache toujours à ses armes, leur feroit perdre de nouveau ce que Sa Majesté auroit bien voulu leur accorder pour faire jouir l'Europe d'une paix profonde.

M. de Fer dont je vous ay souvent parlé, vient d'achever son grand ouvrage des Forces

F 5

de l'Europe, qui renferme environ deux cens Planches. Il est divisé en huit parties dont il donna la première en 1690. & il vient de mettre au jour la septième & la huitième, qui sont les deux dernières parties. Il a terminé par là le grand dessein qu'il avoit de donner au Public les principales Villes fortes de l'Europe, mais comme il a encore à parler d'un grand nombre de Villes & d'autres lieux considérables, il espere rendre publics au commencement de chaque année, sous le nom de supplément, les Plans fidèles qui luy seront communiqués, & il les fera graver, sans en fixer le nombre. Tous ces livres se trouveront chez le mesme M. de Fer, dans l'Isle du Palais, à la Sphere Royale. Les Curieux du

doivent sçavoir gré des grandes recherches qu'il a faites , & des dépenses où il s'est engagé pour leur donner dans un seul ouvrage , qui ne contient que huit parties , une connoissance parfaite de toutes les Places fortes de l'Europe.

Je sçay que vous vous p'aîsez à lire mes Lettres , plus vous en trouvez les matieres diversifiées. C'est ce qui m'engage à vous envoyer l'article qui suit. Il est de M. Verduc le Jeune.

EXPLICATION de plusieurs Phenomenes particuliers.

D'où vient que de petites aiguilles d'acier que l'on met sur l'eau, y demeurent sans s'y enfoncer, & pourquoy au contraire d'autres petites

aiguilles de verre, de parcellle grossier & beaucoup plus legeres, vont jusqu'au fonds.

LA Matiere subtile qui sort des pores de l'eau pour passer dans l'air, trouvant en son chemin une petite aiguille d'acier, dont les pores sont autrement disposez que ceux de l'air, doit necessairement passer par dessus cette petite aiguille, & ainsi la soutenir sur l'eau.

Pour mieux entendre cecy, remarquez que la matiere subtile passe au travers des corps, en mesme facon que l'eau d'une riviere passe au travers des joncs qui croissent en son lit, & même qu'elle passe plus facilement d'un corps transparent dans un autre qui l'est aussi, que dans un corps opaque. La raison

est que les pores de deux corps transparens conviennent mieux entr'eux que les pores d'un corps transparent & ceux d'un corps opaque , & qu'ainsi elle doit passer avec plus de facilité dans les pores de l'air ; que dans ceux de l'aiguille d'acier . car premierement les pores de l'aiguille estant fort petits & differens de ceux de l'eau , la matiere subtile qui sortira de ces derniers pour entrer dans les autres , sera détournée de son chemin par les parties solides de l'aiguille , qui la feront reflechir vers les côtez , & passer pardessus , ce qui l'empêchera de descendre.

Pourquoy une aiguille de verre, de pareille grosseur qu'une petite aiguille d'acier, va au fond de l'eau, quo, que plus legere.

Une petite aiguille de verre

ne peut demeurer sur l'eau , à cause que la matiere subtile qui sort des pores de l'eau , pour entrer dans ceux du verre , où les mouvemens sont moins détournez que dans l'eau , comme le montre la refraction de la lumiere , passe tout au travers , à peu près de même que si elle passoit par un seul corps , ce qui est cause qu'elle ne peut empêcher que la petite aiguille de verre ne touche l'eau immédiatement , & que sa pesanteur ne la fasse aller au fond.

Objection.

Si c'est la facilité que la matiere subtile trouve à passer des pores de l'eau dans ceux du verre , qui fait que ces petites aiguilles y descendent , comment pourra-t-elle soutenir sur l'eau d'autres petits morceaux de

verre, qui ne sont point ronds comme ces petites aiguilles, mais qui ont plusieurs superficies ?

Réponse

Il est certain que la matiere subtile qui passe au travers d'une petite partie de matiere, comme un cylindre, a moins de chemin à faire que lors qu'elle passe dans une autre petite partie qui a plusieurs côtez. Ainsi l'on ne peut douter que ces petits morceaux de verre ne détournent la matiere subtile vers plusieurs endroits, & qu'il n'en reste toujours assez qui passe entre eux & l'eau, pour pouvoir les y soutenir.

D'où vient qu'en touchant les feuilles de la Sensitive, elles se plient, se ferment & se remettent un moment après en leur état naturel.
La Sensitive est composée

comme les autres plantes, de plusieurs petits tuyaux creux & pleins d'une matiere dont les parties sont fines & délicates. Ces filés se communiquent ensemble par leurs ouvertures, en sorte que le suc qu'ils contiennent, passe des uns dans les autres, à peu près de la même manière que le sang circule dans nostre corps, en passant des veines dans les veines.

La disposition ou l'arrangement de ces tuyaux est apparemment la cause de cet effet qui fait nostre admiration, pour vous l'expliquer, je suppose que les petits tuyaux des feuilles partent d'un point qui tient lieu de centre, qu'ils s'unissent ensemble, qu'ils sont avec cela un peu souples, & que le mouvement qu'on imprime aux uns se com-

munique aux autres.

Quand on touche une feuille, elle se plie en se fermant , & après se déplie pour se remettre en son estat naturel. La raison est qu'en touchant la feuille , l'on étressit ces tuyaux dans l'endroit où on les touche, ce qui fait que le suc trouvant son passage fermé, retourne vers l'endroit d'où il venoit , & l'on conçoit bien qu'il faut qu'en retournant il en rencontre un autre , lequel le réfléchissant vers le lieu où il continueroit de se mouvoir librement , si son passage n'estoit pas fermé , est cause que les endroits des tuyaux qui demeurent ouverts se gonflent & s'approchent d'un centre qui leur sert de point fix. Mais le suc qui vient toujours de nouveau, gonflant de plus enfin le passage

& pouffant les parties des tuyaux qui avoient esté pressées, ne peut manquer de les mettre dans leur situation naturelle, à cause que pour lors ils sont également ouverts par tout. Il faut remarquer que par Centre j'entens la fibre ligneuse qui est au milieu des feuilles, & qui les partage en deux également, à laquelle s'attachent tous les autres tuyaux de la feuille. Cette petite corde est un composé de tuyaux plus pressés les uns contre les autres que ceux de la feuille.

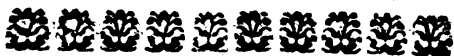
On remarque encore qu'en touchant seulement à la tige, les feuilles se plient & se déplient comme auparavant. La raison est que le mouvement qu'on luy imprime en la touchant passe jusqu'aux feuilles, & fait couler le suc dans leurs petits tuyaux et

plus grande quantité qu'à l'ordinaire , ce qui est cause qu'ils se gonflent & se raccourcissent , & que les feuilles se ferment ; mais quand l'action qui faisoit couler le suc dans ces tuyaux sans aucun ordre est passée , les feuilles se déplient pour reprendre leur estat naturel , à cause que le suc qui coule au dedans s'y distribue pour lors également , & reprend sa route ordinaire.

Après avoir expliqué cette propriété des feuilles de la Sensitive , il faut dire un mot , pourquoy il n'y en a pas une semblable dans les feuilles des autres plantes. Je croy que cela vient de ce qu'elles ont leurs fibres trop dures , pour estre pliées par l'action du suc qui coule au dedans. On peut encore dire qu'il y a dans la superficie de leurs

tuyaux, des pores assez larges pour laisser passer les plus subtiles parties du suc, qui s'y élance avec vitesse, quand on les presse plus fort en un endroit qu'en un autre. Enfin on ne peut douter que la sensitive n'ait des ressorts qui la rendent capable de cet effet, & qui different de ceux des autres plantes, & quoy qu'il soit impossible à l'esprit humain de démêler tous ceux qui y contribuent, toutefois on peut dire en general quelle en est la cause, & même l'explication que j'en ay donnée, peut ce me semble, contenter les personnes raisonnables.

Voicy un Ouvrage qui a fait bruit, & dont le titre vous apprendra le sujet. C'est une imitation des vers Latins de M. de Santeul, Chanoine Regulier de S. Victor, faite par M. Diereville.



LA VANGANCE
DE MADAME
LA DUCHESSE
DE BOURBON
OU
LE POETE PVNI.

A Moy, Muses, venez, ô Ciel,
quelle disgrâce !
Au milieu d'un festin on ose m'ou-
trager.
Pour prendre ma deffense armez
tout le Parnasse,
Vous ne sçauriez trop me vanger.
Ab ! quelle fureur ! quelle rage !
Vne cruelle main
Par le coup le plus inhumain
De honte & de douleur fait rougir
mon visage,

Et par un double affront
D'un verre d'eau couvrez mon
front.

Après un tel mépris, ô Filles de
Mémoire,

Qui pourra respecter du Mont Sa-
cré la gloire ?

Témoins du coup que je reçois,
Les Satyres, les Dryades,
Les Faunes & les Nymphes
De leurs ris éclatans font retentir
les Bois.

Tandis qu'un grand Prince à sa
Table

Me fait un doux accueil & me
comble d'honneur,

Quelle est la main barbare, im-
pitoyable

Qui me cause tant de douleur ?
Muses, d'où peut venir une telle
fureur ?

Par ce coup imprévu, dont mon
ame est surprise,

Le me trouble, & le jour disparoist
à mes yeux,

Confus, sans mouvemens, à moy-
mesme ennuyeux,

A la Table la plus exquise,
Je perds le goust des mets les plus
délicieux,

Ce ne fut pas ainsi que d'une Au-
guste Reine

Vn Poëte * autrefois se vit favo-
riser,

Elle sceut luy marquer sans peine
Son estime par un baiser.

C'estoit ainsi qu'en ma douleur trop
vive,

Du plus cruel affront tous mes sens
agitez,

Par les tristes accens d'une voix si
plaintive

Envoquois mes Divinitéz.

Chagrin & las d'estre la fable

Des Princesses du Sang Royal,

* Alain Chartier.

*Je voulois desferter la Table ,
Et quitter un lieu si fatal.
Mais lors que je veux fuir un si
sensible outrage ,
Melpomene m'arreste , & me tient
ce langage.*

*Ton crime a merité l'affront dont
tu te plains.
Connois tu la Beauté qui cause tes
chagrins ?*

*Du plus beau sang du monde elle
tient sa naissance ,
C'est la Fille d'un Roy , le plus
grand des Humains ,
Celle qui d'un CONDE dans
l'ordre des Destins
Par les nœuds de l'Hymen atten-
doit l'alliance.*

*La pieté la sceut retenir ,
Elle eust pu te reduire en pou-
dre ,
Entre ses mains pour te punir
Iupiter avoit mis son foudre.*

Quoy

Quoy ! content de parler des beautez
de ces Champs ,
Comme si tu cessois de sentir tes ta-
lens

Tu ne dis rien de la Princesse
Que des Divinitez applaudissent
sans cesse !

Insensé , ne devois-tu pas
Dès le moment que tu l'as
vue ,

Chanter les ravissans appas
Dont le Ciel l'a pourvue ?

Les Bois par leurs tendres ra-
meaux ,

Et le doux bruit de leurs feuil-
lages ,

Les Fontaines & les Ruis-
seaux ,

Par le murmure de leurs eaux ,
Et la beauté de leurs rivages ,

Témoignent à l'envy sous ces char-
mans ombrages

A la Princesse leur plaisir ;

Janvier 1695.

G

Tuy seul dans un honteux
loisir.

Tu peux luy refuser tes chants &
tes hommages.

Sa présence devoit t'inspirer de
l'ardeur.

Quel port ! quel air ! Ionon n'a pas
tant de grandeur.

Du plus puissant des Dieux cette
superbe Epouse,

Toujours vaine, toujours ja-
loue,

Enviroit sa douce fierté ;

Venus sceut en naissant luy donner
sa beauté.

Ces Jardins enchantez tiennent
leurs charmes d'Elle,

Elle y répand une grace nou-
velle.

A la louer tout t'invitoit,

Vn Prince auguste t'excitoit,

Toujours froid tu te tiens dans un
profond silence,

*Et tu ne sçais pourquoy la Princesse
s'offense ?*

*Vn tel crime avoit merité
Plus de severité.*

*Qu'as tu donc fait , divin
Poëte ,*

*Du Chalumeau , de la Mu-
sette*

*Dont les sons l'autre jour sous ces
feüillages frais*

*Retentissoient par tout dans ces
sombres forests ?*

*Quelle douceur ! quelle har-
monie !*

*Pour entendre des chants si
beaux*

*La Nymphé SYLVIE **

Sortoit de ses eaux.

*Elle t'applaudissoit , & de ton beau
genie*

Admirant les talens divers ,

*Avec plaisir elle montrait ses
Vers*

** Fontaine de Chantilly.*

Dont son Vrne estoit embel-
lie.

Du fameux T H E O P H I L E
oubliant les amours

La Nymphé tous les jours

Du grand S A N T E V L se
glorifie.

Pour la Princesse tu te tais

Après avoir chanté ces Prez & ces
Boccages ;

C'est faire à ses charmans at-
traits

Le plus sensible des outrages ,
De ce mépris Iupiter irrité ,

Pour t'en punir luy mit en main
son foudre ,

Mais elle ne put se résoudre

A tant de dureté ;

De si terribles armes

Ne convenoient point à ses char-
mes.

Dans son juste courroux elle eut trop
de douceur ;

*Sa main seule servit à punir ton
offense ,*

*De son coup un souris soulageoit la
douleur ;*

*D'une belle Princesse une telle ven-
geance*

Est bien souvent une faveur.

*De crainte que le feu n'en vint sur
ton visage ,*

Le remede y fut appliqué

D'un verre d'eau tu fus masqué ,

Ce n'estoit que par badinage.

Cette Princesse en le jettant ;

Ne dit elle pas en riant ,

Après le foudre vient l'orage.



Chaque Déesse à ce recit

*Par des ris éclatans marque une joye
extrême ,*

Comme elles Jupiter en rit ,

*Dans ma douleur j'en ris moy-
même.*

Le 7. de ce mois, l'ouverture

du Senat de Nice se fit suivant la coutume. M. le Maréchal de Catinat , accompagné de M. le Chevalier de la Fare, & de quantité d'Officiers , assista à cette Ceremonie, à laquelle M. l'Evesque, & toute la Noblesse se trouverent aussi. M. de la Porte, premier President, prononça, à son ordinaire, un fort beau Discours & expliqua quel doit estre l'usage de la parole dans la bouche des Magistrats , avec quelle dignité , quelle noble liberté ils doivent s'en servir pour le soutien & l'administration de la justice. Il parla de la prudence dans les discours même les plus familiers, & s'attacha principalement à montrer de quelle importance il est que les Juges gardent le secret de ce qui se passe dans leurs deliberations, suivant

le serment qu'ils en ont fait lors qu'ils ont été receus. Il fit voir en passant quelle est la foy des sermens, & avec quelle religion les Anciens l'ont observée, ce qu'en ont dit Ennius & Caton, l'exemple de Regulus, celui des Prisonniers d'Annibal après la Bataille de Cannes. Tout cela y fut très-bien placé ; mais le plus parfait modele qu'il proposa de l'usage de la parole, fut celui du Roy, à qui rien, dit-il, n'est jamais échappé de ce qui se passe dans ses Conseils, & qui a par excellence au dessus de toutes les personnes du monde le don de parler avec une majesté, une dignité & une justesse qui font toujours l'admiration de ceux qui l'entendent. Il cita à cette occasion M. l'Evesque de Nice, Prelat d'un très-grand mérite, qui dans le voyage qu'il fit en France,

il y a quelques années, fut honoré par Sa Majesté de tant de marques de sa bonté & de son estime.

Enfin , retraçant en peu de mots tout ce qui s'est passé la Campagne dernière à la gloire du Roy , dans tous les Pays où Sa Majesté par la sagesse de ses ordres, autant que par sa puissance soutient la guerre contre tant d'Ennemis, il s'étendit sur la valeur, la conduite & l'activité avec lesquelles Monseigneur a rendu inutiles les projets du Prince d'Orange , & garanti la Flandre Françoise des Incendies , & du pillage dont elle estoit menacée. Il parla des Victoires & des Conquestes de Catalogne , sous la conduite de M.le Mareschal Duc de Noailles, & repassa en peu de mots tout ce qu'a fait de confi-

derable dans cette guerre M. le Marechal de Catinat , dont la modestie ne souffrit pas peu de se trouver present à cet Eloge , & de s'entendre comparer au Grand Fabius. Il fit remarquer quelle obligation le Comté de Nice avoit au Roy d'en avoir commis la deffense à Monsieur le Duc de Vendosme , qui par des soins infatigables & une prévoyance pleine de capacité & de sagesse, y avoit conservé le repos aux Peuples , & donné d'ailleurs tant de marques de sa liberalité & de sa magnificence. Il finit en exhortant l'Assemblée de demander à Dieu qu'il luy plust benir le Grand Roy qui seul soutient le poids de tant d'importantes affaires , qui deffend contre tant de Nations , l'Empire que la Divine Providence a commis à sa

G 5

conduite , & qui après y avoir reformé tant d'abus par ses loix y fait fleurir la pieté & les bonnes mœurs par son exemple.

Depuis l'année 1666. que la mort de la Reine Mere est arrivée , Monsieur a fait voir son zele & sa pieté , en se trouvant tous les ans à l'Anniversaire qui se fait le 20. de ce mois , pour cette Princesse. Leurs Alteſſes Royale y ont aſſiſté cette année ſelon leur coutume , & la Cere monie en a eſté faite par M. de Maupeou , Eveſque de Caſtres.

Je me ſuis trompé dans ma Lettre du mois paſſé , lors qu'en vous parlant de ce qui s'eſt paſſé au Parlement & au Siege de l'Amirauté , en la reception de Monsieur le Comte de Toulouſe , en la Charge d'Amiral de France ,

je vous ay dit que M. Bouchart de Saron avoit rapporté les Lettres de ce Prince. Ce fut M. Doujat, Doyen du Parlement, qui en fut le Rapporteur. Il fit des très-éloquens Discours, lors qu'on proceda à ces deux receptions.

La réputation que feu M. de Riencourt, Correcteur en la Chambre des Comptes, s'est acquise par son Livre *De la Monarchie Françoise*, qui a déjà esté imprimé trois fois, vous doit faire apprendre avec plaisir qu'il a travaillé à un *Abregé de toute l'Histoire de France*, depuis Pharamond jusques au regne de Sa Majesté. Cet Ouvrage, où se trouvent tous les Portraits de nos Rois, commence à se debiter en sept Volumes chez le S. Brunet, Libraire, dans la grande Salle du Palais. Quoy qu'il y

ait déjà divers Abregez de cette Histoire , comme l'on trouve toujours des circonstances dans l'un qui sont oubliées dans l'autre , on peut dire que M. de Riencourt n'a pu rien faire de plus utile au Public , qui ne sçauroit estre trop bien informé de ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce Royaume , depuis treize Siecles que l'établissement de la Monarchie a esté fait.

M. l'Abbé de Villiers a fait un Ouvrage nouveau , qui a pour titre , *Traité de la Satire* , où l'on examine comment on doit reprendre son prochain, & comment la Satire peut servir à cet usage. Cet Ouvrage vous paroîtra de saison , puis que jamais on n'a mis au jour un plus grand nombre d'Ecrits satiriques , &

c'est sans doute ce qui a déterminé M. l'Abbé de Villiers à écrire sur cette matiere, qu'il a traitée non seulement avec beaucoup de vivacité & d'agrément, mais aussi avec beaucoup de solidité, ayant parcouru toutes les choses où la Satyre peut estre employée, & ayant fait voir par des principes solides ce qu'elle a de bon & de mauvais. Il a mesme pris la précaution de ne rien dire qu'on puisse appliquer avec justice, & comme il n'y a personne qui ne doive convenir des principes qu'il avance, il n'y a aussi personne qui puisse s'offenser de ce Livre, qui porte, comme tous les autres Ouvrages de cet Auteur, un caractere qui marque assez qu'il écrit sans passion, & qu'il ne cherche qu'à instruire. Aussi

est-ce là le caractère que doivent avoir les Ouvrages d'un homme qui s'occupe particulièrement à la Predication. Le Traité de la Satyre dont je vous parle , se vend chez le Sr Anisson , Directeur de l'Imprimerie Royale , rue S. Jacques.

Ildegerte , Nouvelle Historique dont je vous parlay le mois passé , a esté si bien receuë dans vostre Province , que je croy vous faire plaisir en vous disant que le Sr de Luynes , Libraire au Palais , en debite une seconde , intitulée *Zulima*. Les Aventures en sont surprenantes & fort agreablement diversifiées , en sorte que ce petit Ouvrage contient autant de matiere qu'il s'en trouvoit autrefois dans un gros Volume de nos anciens Romans. Je ne vous dis rien du

file ; vous le connoissez , puis que Zulima & Ildegerte sont du mesme Auteur.

Comme personne au monde ne s'intéresse plus que vous à la gloire de nostre Auguste Monarque, je ne doute pas que vous n'ayez ouy parler de deux livres qui luy furent presentez le dernier jour de l'année sous le titre *Des glorieuses Conquestes de Louis le Grand*. Cet Ouvrage contient un Journal par Planches & Estampes gravées de tous les Sieges de Ville qui ont esté faits & des Barailles qui se sont données , & gagnées avec les Relations depuis le commencement du regne du Roy jusqu'à present. Ce Journal fut commencé par M. de Beaulieu , le premier Ingenieur de son temps , que le Roy voulut bien honorer de son

Ordre de S. Michel & de la qualité de Marefchal de Camp de fes Armées , pour fon merite, & en confideration de fes fervices , qu'il ne laiffa pas de continuer , quoiqu'il eust perdu fon bras droit d'un coup de canon au Siege de Philifbourg en 1644. Il a defliné & tracé de fa main gauche l'Histoire de Sa Majesté qu'il commença de faire graver avec une dépense extraordinaire. M. le Chevalier de Beaulieu eftant mort avant l'accompliffement d'un fi beau deffein , Madame des Roches , fa Niece , a eu l'avantage de l'achever autant que fon bien & la rapidité des Victoires du Roy ont pû luy permettre de le faire. Elle a dedié cet Ouvrage à Sa Majesté , qui eut la bonté en le recevant , de luy témoigner en

des termes tres-favorables qu'Elle en estoit fort contente. Quoique cette Dame soit veuve depuis quatre ans , elle n'a pas laissé de faire graver les Sieges & les Batailles de cette guerre avec une entiere exactitude.

Il n'y a rien de si beau ni de si bien établi, que la Charité generale de Lyon. Cela est si vray, que le Souverain Pontife Innocent XII. qui remplit aujourd'huy si dignement la Chaire de Saint Pierre , a voulu avoir depuis peu une copie des regles, & de l'institution de cette Charité, pour en establir une à Rome sur ce modele. Un Comre de Lyon est toujours le Chef de Messieurs du Bureau , qui sont au nombre de seize. Un de ces Recteurs , à qui son merite qui luy acquiert une estime generale , a

fait donner dans la Charité la direction des Filles de Sainte Catherine, s'estant trouvé au mois de Novembre dans une Assemblée composée de personnes de l'un & de l'autre sexe, la conversation tomba insensiblement sur le jour de la Feste de cette Sainte qui approchoit, puis que l'Eglise la celebre le 25. du mesme mois. Outre que son employ l'engageoit à faire les frais de cette Feste, à faire orner l'Eglise, à choisir un Predicateur, & enfin à tout ce qu'il faut pour une grande ceremonie, il estoit encore dans l'obligation de faire composer une Harangue en forme de remerciement, pour estre recitée devant Messieurs du Bureau. Il avoit fait travailler à la composition de ce remerciement dont il n'estoit pas con-

tent, & comme une aimable Fille du quartier de Saint Nisier, nommée Mademoiselle Bernard, estimée de tout le monde pour son mérite, se trouvoit présente, ce Recteur luy dit, qu'à moins qu'elle ne voulust bien s'employer à retoucher : ce remerciement, dont il tenoit la copie, il ne pourroit avoir ni la justesse ni l'agrément que ces pieces d'éloquences doivent avoir. Tout le monde joignit ses prieres à celles qu'il luy faisoit, & trois ou quatre jours après, cette Demoiselle luy envoya le remerciement qui suit, fait sur le plan du premier qu'on l'avoit obligée de prendre.



REMERCIEMENT
Des Filles de Sainte Catherine,
à Messieurs les Recteurs de la
Charité generale de Lyon ,
prononcé par une Fille de
leur Communauté , le jour
de leur Feste , en l'année
1694.

MESSEIERS,

Que pouvez vous aujourd'huy attendre de nous qui merite votre attention ? Nous ne venons point pour vous faire un remerciement qui soit digne de vous , & digne des bontez que vous avez pour nous. Notre cœur a icy bien plus de part que notre esprit , & d'aussi foibles expressions que les nôtres , ne sçauroient jamais qu'imparfaitement vous marquer, & notre devoir, & notre reconnoissance.

Eneffet, Messieurs, vôtre charité, qui depuis près de deux siècles surpasse tout ce qui se pratique ailleurs s'est surpassée elle mesme cette année. Dans ces temps difficiles où le Ciel a semblé n'avoir point d'égard à nos besoins, nous avons trouvé en vous de véritables entrailles de pere. Vostre sage prévoyance a heureusement supplée au défaut & à la sterilité de la nature. Au milieu d'une disette generale, vous avez eu le secret de faire regner icy l'abondance. Cette misere publique n'est point venue jusqu'à nous; nous ne l'avons connue que par ce grand nombre de pauvres & de misérables de toutes les Provinces que vous avez reçus dans cette Maison, où la faim & le froid, la pauvreté & l'indigence, ne les accompagnoient qu'à la porte, & n'y entroient jamais avec eux; malheureux jusques là,

heureux du secours qu'ils rencontrent.

C'est ce zele Messieurs, si pur & si desintereffé dans ce temps où l'on donne tout à l'intereff, qui fait l'admiration de cette grande Ville, & l'étonnement des Etrangers. C'est ce zele, dis je, qui est une preuve invincible de la verité, & de la grandeur de nostre Religion. Car, où trouve t-on que la vertu des Payens inspire de semblables sentimens ? L'humilité, la patience, le desintereffement, l'activité, la vigilance, la Charité en un mot cette Reine des Vertus, ne fut jamais de son partage. Le Dieu que nous adorons est seul capable de donner un si grand & un si beau zele, comme il est seul capable de le recompenser.

En effet, Messieurs, faire du bien sans cesse, & croire n'en faire jamais assez, se faire mesme en le prati-

quant au plaisir de ses peines , ne
 rejeter aucunes prieres , prévenir
 souvent les desirs , ne manquer jamais
 aux besoins , n'avoir d'autres vûes
 que nostre bien , nostre utilité nostre
 instruction , nostre établissement ;
 entrer pour ces effets dans toutes nos
 infirmités , écouter toutes nos plaintes ,
 pourvoir à toutes nos nécessitez , &
 venir enfin icy s'abaisser jusqu'à nous
 avec tant d'attachement , & d'affidui-
 té , si ce font là , Messieurs , comme ce
 sont en effet vos occupations ordinaires
 quel autre peut vous inspirer de si
 charitables exercices qu'un Dieu
 qui n'est que Charité & la Charité
 mesme ?

Mais n'y a-t'il point icy de late-
 merité à vouloir peindre avec de si
 communes couleurs des vertus si peu
 communes , & pour nous acquies-
 en vers Monsieur le Comte d'un devoir
 si legitime , & qui réponde en quel-

que maniere à son attente, de quelles expressions quelque choisies qu'elles puissent estre, pouvons nous nous servir, qui ne soient bien au dessous & de son merite & de sa vertu ? Comme il est d'une naissance illustre, & d'un rang fort distingué dans le monde, nous avons toujours trouvé en luy un Bienfaiteur d'une distinction singuliere Qui de nous peut ignorer qu'il est infiniment honneste, extrêmement genereux, & tres-charitable ?

Ouy, Monsieur, il y a des occasions heureuses, & c'en est icy une pour nous, où nous aurions lieu de faire voir publiquement en parlant de nostre bonheur dans la desolation publique, que vous n'estes pas de ces Grands du monde, & de ces Heureux du siècle qui contents de leurs propre felicité se soucient peu de la misere des autres ; & qui à l'exemple
de

de Louis le Grand, nostre pieux & invincible Monarque, vous ne trouverez la grandeur considerable que par les frequentes & considerables occasions, qu'elle donne sans cesse d'obliger & de bien faire; mais ny le temps ny le lieu, ny vostre modestie ne nous permettent pas d'entrer dans un sujet d'une si vaste étendue; & le meilleur party que nous puissions prendre, est celui de nous taire.

Se taire! eh le pouvons nous après tant d'obligations, que nous avons aussi à M. le President? Qui de nous n'a pas éprouvé ses bontez, sa generosité, son grand cœur? Que ne fait-il point pour nous conserver dans nos Privileges? Ne sçait-on pas qu'il y donne tous ses soins; qu'il entre dans tout le détail des affaires de cette Maison, avec toute la chaleur & toute l'application possible, jusqu'à quitter les siennes

Janvier 1695. H

propres pour se donner entièrement à nous ?

Setaire ! eh le pouvons nous encore dans cette occasion sur le sujet de celui qui en tant d'autres , parle toujours si favorablement pour nous ? La richesse de ses expressions la finesse de ses pensées, l'abondance de ses raisons les traits de sa morale qu'il emploie toujours à coup sûr , lorsqu'il s'agit de nous défendre , & de repousser l'injustice , méritent bien que nous lui donnions à notre tour quelque peu d'encens , & que l'on sache publiquement qu'il n'est pas homme à se laisser entêter de si peu de chose.

Le que nous aurons à dire de M. l'Exconsul ne nous touche pas moins. Tout parle icy de ses bien faits , de ses soins , de son économie , de son exactitude , & quand nous n'en dirions rien , les Bâtimens magnifiques toujours si bien entretenus , &

où rien ne manque, parleroient bien-
tôt pour nous. Mais le moyen de
nous acquitter aujourd'hui par un
seul remerciement envers celui qui
sait si bien faire exécuter toutes
choses ?

Quoy qu'il y ait peu de temps
que nous ayons l'honneur de posséder
M. le Tresorier des deniers de la Mai-
son, nous ne laissons pas de luy estre
déjà beaucoup redevables. Ses incli-
nations honnestes, & bienfaisantes
ne nous donnent pas lieu de douter
qu'il ne marche sur les pas de son
Predecesseur, & nous font bien con-
noître qu'il n'a pas moins hérité de
ses vertus, que de ses biens, puisqu'il
semble les avoir en commun avec
nous, & qu'il les distribue d'une
main toujours également liberale.

Quelles graces, quel remerciement
peut nous acquitter de ce que nous
devons à celui qui on nous a fait l'hon-

neur de nous donner pour Directeur de n^{re} Communauté, & que n'aurions nous pas à dire de tant de peines & de tant de charitables soins qu'il prend pour nous soulager, pour nous instruire, & pour nous établir? Si nous ne craignons de blesser sa modestie, nous dirions icy qu'il a plus de promptitude à prévenir nos besoins que nous n'en avons à les luy faire connoître; mais comme elle nous impose silence, & qu'elle ne nous permet pas d'en dire davantage c'est le seul endroit de nostre vie où il nous est dur d'obéir.

Enfin, Messieurs, ce nous sera toujours une véritable peine que d'avoir à vous remercier comme il faut de toutes celles que nous vous donnons toutes en general, & chacune en particulier dans la diversité de vos emplois. Nous le dirons encore à v^{re} gloire, dans ce temps à la Cha-

rité est aussi froide que les nuits de la Saison où nous sommes, elle a trouvé le secret de se rallumer dans vos cœurs avec autant d'ardeur que dans les premiers siècles de l'Eglise. Vos yeux, vos oreilles, & vos mains ne sont jamais long-temps à s'ouvrir sur les miseres des Pauvres; vos yeux à les écouter avec plaisir & vos mains à les secourir avec promptitude. Dans toutes vos charitez vous n'êtes pas mesmes charitables à demy. Nous devons ce temoignage à la verité, & ces loüanges à vos vertus. Nous voudrions bien que ce Remercement pût répondre en quelque maniere à l'éclat, & au merite de tant d'actions glorieuses que vous faites tous les jours; mais comme nous ne pourrions nous acquitter envers vous qu'en benedictions, & en souhaits, & que c'est là toute la richesse des Pauvres, fasse le Ciel que les pauvres Filles de

Sainte Catherine , charmées de vos soins , pénétrées de vos charitez , comblées de vos bienfaits , soient un jour toutes occupées à vous faire à tous des couronnes dans la gloire.

Vous sçavez, Madame, la perte que la France a faite , en la personne de François - Henry de Montmorency , Duc de Luxembourg & de Piney , Pair, Marechal & Premier Baron Chrestien de France , Chevalier , Commandeur des Ordres du Roy , Souverain de Lusse & d'Aigremont, Comte de Ligny en Barrois , Baron de Dangu , Seigneur de Precy , Blaincourt, Blanqueval, Crevecœur, Bourg, Lanfac, S. Savin, Capitaine de la première & plus ancienne Compagnie Françoisse des Gardes du Corps , Gouverneur & Lieutenant General pour Sa Maje.

sté de la Province de Norman-
 die, & General de ses Armées.
 Il fut attaqué d'une fausse Pleu-
 resie le Vendredy, 31. de l'an-
 née dernière, & tous les reme-
 des s'estant trouvez inutiles, il
 mourut à Versailles le Mardy,
 4. de ce mois, avec tous les
 sentimens de fermeté & de pie-
 té que l'on peut souhaiter dans
 un grand homme & dans un ve-
 ritable Chrestien. Ce fut le Pere
 Bourdalouë, Jesuite, qui l'as-
 sista à la mort, & il n'eut pas
 de peine à le meure dans la resi-
 gnation qu'il luy inspira pour
 les volontez du Souverain Mai-
 stre. La Maison de Montmo-
 rency dont il estoit, l'une des
 plus anciennes & des plus illus-
 tres du Royaume, a eu quanti-
 té de grands Officiers de la Cou-
 ronne, comme des Connesta-

bles, des Mareſchaux, & des Amiraux, & pluſieurs Grands-Maîtres, Grands-Chambellans, Grands-Bouteillers, & grands Panetiers de France. Bouchard de Montmorency, Premier de ce nom, vivoit en 955. Il eſtoit un des plus conſiderables Seigneurs de ſon temps. Il fut Pere de Bouchard II. Sire de Montmorency, & d'Alberic de Montmorency, qu'on croit eſtre le premier Connestable de France. Bouchard III. Sire de Montmorency & d'Eſcouen, Fils de Bouchard II. laiſſa Thibaut & Hervé de Montmorency. Thibaut fut Connestable de France, & en grand credit auprès du Roy Philippe I. & eſtant mort ſans enfans, Hervé de Montmorency qui luy ſucceda, fut

Grand Bouteiller de France. Il
 laissa pour Fils Bouchard de
 Montmorency I V. du nom,
 Pere de Mathieu de Montmo-
 rency, Connestable de France
 sous le regne de Louis le jeune.
 Mathieu de Montmorency I.
 du nom, épousa en premieres
 nopces Anne, fille naturelle
 de Henry I Roy d'Angleterre
 & Duc de Normandie, & en
 secondes, Adelaïde de Savoye,
 Veuve du Roy Louis le Gros,
 & fille de Humbert II, Comte
 de Savoye & de Gille de Bour-
 gogne. Il eut de Laure de Hai-
 naut, fille de Baudouin I V.
 Comte de Hainaut, Bouchard
 V. Sr de Montmorency, qui fut
 Pere de Mathieu II. dit le
 Grand, Connestable de France,
 sous le Roy Philippe Auguste.
 Son fils Bouchard VI. eut pour

H 5,

Fils Mathieu III. Pere de Mathieu IV. de Montmorency, d'Ecoïen & de Damville, Amiral & grand Chambellan de France sous le Roy Philippe le Bel. Celuy-cy fut Pere de Jean de Montmorency I. du nom, qui de Jeanne Calletot, Fille de Robert, Sr de Berneval en Caux laissa Charles Sire de Montmorency, Maréchal de France, qui eut pour Fils Jacques I. Sieur de Montmorency, Conseiller & Chambellan du Roy Charles VI. qui le fit Chevalier en 1380. après les ceremonies de son Sacre. Jean II. du nom, Fils de Jacques, fut pourvu vers l'an 1425. de la Charge de Grand Chambellan de France, & rendit de grands services aux Rois Charles VII. & Louis XI. Il eut de Jeanne, Dame de

GALANT. 188

Fosseux, Fille aînée, & principale héritière de Jean de Fosseux Conseiller & Chambellan de Jean, Duc de Bourgogne, Jean de Montmorency I. du nom, & Louis de Montmorency, Sr de Fosseux, qui a donné origine aux Seigneurs de Fosseux, ayant esté Pere de Roland de Montmorency, Baron de Fosseux, qui de Louise d'Orgemont eut Claude de Montmorency, Baron de Fosseux. Celuy cy laissa Pierre de Montmorency, Marquis de Thury, Baron de Fosseux, Sr de Laurette, & François de Montmorency, Sr de Hallot, de Bouteville & de Crevecœur. Ce dernier eut pour fils François II. du nom, & Louis de Montmorency, Sr de Bouteville & de Pressy, Comte de Lusse; & Vice-Amiral de

H 6

France, qui ayant épousé Charlotte - Catherine de Lusse, fille & heritiere de Charles, Comte de Lusse dans la Basse Navarre, en eut François de Montmorency, Comte de Lusse, Sr de Bouteville, qui s'estant acquis une grande reputation dans les combats singuliers, dont il étoit toujours sorty victorieux, eut enfin la teste tranchée le 21. Juin 1627. pour s'estre battu dans la Place Royale avec le Comte de Chapelles, contre le Marquis de Beuvron, & Henry d'Amboise, Marquis de Bussi, qui fut tué. Il avoit épousé Isabel de Vienne, & il en eut François. Henry de Montmorency posthume, Comte de Bouteville & de Lusse, né le 7. Janvier 1628. C'est M. le Maréchal Duc de Luxembourg qui

viens de mourir. Il fut reçu
Duc & Pair au Parlement le 22.
de May 1662. & le Roy le fit
Maréchal de France le 30. Juil-
let 1675. Il avoit épousé en
1661. Madeleine-Charlotte-
Bonne Therese de Clermont,
Duchesse de Luxembourg, fil-
le de Charles Henry Clermont
de Tonnerre, & de Marie-
Charlotte de Luxembourg, Du-
chesse de Piney, Comtesse de
Ligni, qui estoit fille de Hen-
ry de Luxembourg, Duc de
Piney, & de Madeleine de
Montmorency, Dame de Thlo-
re. Marie Charlotte de Luxem-
bourg, Duchesse de Piney,
Princesse de Tingry & Comtes-
se de Ligny en Barrois, se démit
du titre de son Duché en ma-
riant Madeleine-Charlotte Bon-
ne-Therese sa fille à François-

Henry de Montmorency dont je vous apprens la mort, & elle en transmet le droit femelle dans cette Maison illustre en la personne de son Gendre, à condition de porter le nom & les Armes de Luxembourg, qu'il a rendu celebre, aussi-bien que le Sang de Montmorency, fameux par tant de Grands Maistres, Connestables, & Amiraux de France, ayant surpassé par sa valeur & par ses Emplois jusques à la mort, les actions memorables des Luxembourgs & des Montmorencis, connuës dans les Histories des siècles passez. Les marques de valeur & de courage qu'il avoit données en toutes sortes d'occasions dans ses premieres années, avoient fait si bien connoître son attachement pour le service du Roy,

qu'après qu'il eut rempli plusieurs emplois de guerre convenables à sa qualité & à son âge, Sa Majesté le choisit lors qu'Elle déclara la guerre à l'Espagne en 1667. pour servir en qualité de Lieutenant General de son Armée en Franche Comté; & en la même année il se rendit maître de la Ville de Salins, & des Forts considérables qui sont aux environs de cette Place, ce qu'il fit en peu de temps. Un succès si prompt & si heureux ayant fait voir avec beaucoup de gloire pour luy, ce que l'on pouvoit attendre de son expérience en la guerre, & de sa fidélité, le Roy voulut bien luy confier le commandement en chef de l'Armée qu'il avoit alors sur pied dans les Pays de Limbourg & de Luxembourg

qu'il soumit à la contribution ; & depuis, Sa Majesté luy donna le même commandement en chef de l'Armée confederée, dans la guerre qu'elle fut forcée d'entreprendre contre la Hollande en 1672. Il y réussit avec beaucoup d'avantage dans toutes les entreprises dont il fut chargé , principalement dans les Sieges de Grool Deventer , Covvorden , Sevvol , Campen , Hardevvick & Harbourg , ce qui fit qu'on luy remit le commandement des Conquestes qu'on venoit de faire sur les Estats Generaux des Provinces Unies. Le soin particulier qu'il prit de conserver les Places conquises , & la vigueur qu'il fit paroistre à la levée du Siege de VVoerden , ainsi qu'à la défaire d'un Corps considerable de

Troupes, commandé par le Comte de Konismark, luy acquit un nouveau mérite auprès du Roy, & ce mérite augmenta encore par les Services qu'il luy rendit en qualité de son Lieutenant General en l'Armée que Sa Majesté commandoit en personne dans la Franche-Comté, en l'année 1674. J'oubliois de vous dire que dans l'hiver qui suivit la prise de Voërdon, il fit une grande course sur les glaces, & prit Sumerden. Vous vous souvenez du bruit que fit une action si hardie & si extraordinaire. En se retirant de Hollande, il fit cette belle retraite dont on a parlé avec de si grands éloges, & passa entre les Armées de l'Empereur & de Hollande, qui estoient de soixante dix mille hommes, & la sienne de vingt

mille seulement. Il servit sous
 Monsieur à la Bataille de Cassel,
 & à celle de Senef, sous Mon-
 sieur le Prince. Ce fut luy, qui
 obligea le Prince d'Orange, à
 lever le Siege de Charleroy
 en 1674. Il commandoit à la
 Bataille de Saint Denis, & on
 peut dire qu'il en remporta d'au-
 tant plus de gloire qu'il ne de-
 voit pas estre sur ses gardes,
 puisqu'il avoit tout sujet de
 croire que Prince d'Orange, qui
 avoit la Paix signée dans sa po-
 che, ne songeroit pas à l'atta-
 quer. Je passe les autres actions,
 qui sont connues dans toute
 l'Europe, comme la Bataille de
 Fleurus qu'il gagna en 1690.
 & qui fut précédée par un com-
 bat de Cavalerie; L'affaire de
 Leuze en 1691. La Bataille de
 Steinkerke en 1692. celle de

Neervinde en 1693. & la retraite de Vignamont sur l'Escaut faite en 1694. en presence des Ennemis qui ne luy disputèrent point le passage de la Sambre, & il eut l'avantage de les empêcher de passer l'Escaut. On peut dire qu'il avoit un tres grand ascendant sur le Prince d'Orange, qu'il a battu en toutes rencontres. Aussi t-on remarqué que ce Prince qui l'apprehendoit, témoigna beaucoup de chagrin quand il apprit que le Roy l'avoit nommé pour commander ses Armées. Ce qui luy estoit tres avantageux, c'est que les Troupes avoient en luy une grande confiance, en sorte qu'ils se faisoient un plaisir de le suivre partout où il vouloit les mener. Ce General estoit agréable aux princes & à toute l'Ar-

mée, & son sang froid dans un combat, auroit esté capable de tout reparer quand la Victoire auroit chancelé, rien ne rassurant si bien les Troupes, que la confiance qu'ils lisent sur le visage de celuy qui les commande.

M. le Mareschal Duc de Luxembourg laisse cinq enfans, sçavoir quatre Fils & une Fille. L'Ainé est Charles François Federic de Montmorency-Luxembourg Duc de Montmorency, Pair de France, Prince de Tingri, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Gouverneur & Lieutenant General pour Sa Majesté en la Province de Normandie.

Le second est Pierre-Henry Thibault de Montmorency-Luxembourg, Abbé d'Hourcamp en Normandie & de Saon en

Lorraine. Il est Docteur de Sorbonne, & pourveu par Sa Majesté d'un Brevet de Grand Maître de l'Ordre du Saint Esprit de Montpellier.

Le troisième est Paul Sigismond de Montmorency-Luxembourg, Comte de Lusse, Brigadier des Armées du Roy, & Colonel du Regiment de Piemont. Madame la Princesse de Mekelbourg, sa Tante l'a fait son heritier principal, & luy a donné le Duché de Chastillon sur Loing, dont Sa Majesté luy a accordé des Lettres.

Le quatrième est Louïs Chrétien de Montmorency, Chevalier de Malte. Il est âgé de dix-huit ans, & a déjà fait trois Campagnes sous feu M. le Mareschal son Pere. Il a esté fait Colonel du Regiment de Provence que

commanandoit M. le Comte de
Lusse son Frere.

M. le Prince de Neuf chastel,
ci devant Chevalier de Soissons
a épousé Angelique Cunegonde
de Montmorency Luxembourg,
fille de feu M. de Luxembourg;
& Madame la Princesse Du-
chesse de Nemours, l'a fait son
heritier principal en faveur de
ce mariage.

Je ne vous dis rien de la Mai-
son de Luxembourg, l'une des
plus illustres de l'Europe, qui a
eu cinq Empereurs, dont trois
ont esté Rois de Boheme. Le
corps de M. de Luxembourg a
esté transporté dans son Duché
de Piney près de Troye en
Champagne, où il doit estre in-
humé, & le soin de conduire la
pompe funebre de ce transport
a esté donné à Messire François

Dolu Picart, Sieur de Villevrart, Cousin Germain de Madame la Comtesse de Bouteville, Mere de M. de Luxembourg, qui est encore vivante, & âgée de quatre-vingt-huit ans. M. de Villevrart a toujours servi depuis la bataille de Lens, avec assidue & distinction, sous les ordres de ce General, qui luy avoit confié la garde de sa personne si-tost que le Roy luy eut donné le commandement de ses Armées.

Madame la Princesse de Melckembourg, sœur de feu M. le Marechal Due de Luxembourg, ne luy a survescu que peu de jours, estant morte le 24. de ce mois. Elle avoit épousé en premieres Noces Gaspard de Coligny IV. du nom, Marquis d'Andelot, Lieutenant des Camps &

Armées du Roy, & désigné Duc de Chastillon. Il estoit fils du Marechal de Chastillon, & d'Anne de Polignac, & ayant abjuré l'Herésie de Calvin en 1643. il mourut au Chasteau de Vincennes le 9. Janvier 1649 d'un coup de mousquet qu'il receut à l'attaque de Charenton dans les temps difficiles. Il fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint Denis en France, & eut un fils posthume, Henry Gaspard de Coligny, Duc de Chastillon mort le 25. Octobre 1657. Elisabeth Angelique de Montmorency, sa veuve, prit une seconde alliance en 1663. avec Christien Louis de Meckelbourg Prince des Vandales, mort depuis quelques années, & dont je vous ay entretenuë amplement en ce temps-là. Ma-
dame

dame la Princesse de Mekelbourg a voulu estre enterrée à Saint Sulpice sa Paroisse , sans aucune ceremonie.

Sur la fin du mois passé , Milord Jacques Seaton, Comte de Dumfermling , Chevalier de l'Ordre de Saint André, mourut à Saint Germain en Laye. Sa fidelité inviolable pour son legitime Souverain, ainsi que les marques de valeur qu'il avoit données en beaucoup d'occasions , luy avoient acquis beaucoup d'estime. Ce Milord avoit succédé à deux hommes d'une valeur surprenante , & d'une fidelité à l'épreuve pour leur Roy. Ce sont les Capitaines Dundée & Canon, qui ont soutenu si longtemps les interêts du Roy d'Angleterre en Escosse, & se sont fait admirer de toute l'Europe. L'Or-

anvier 1695.

I

dre de Saint André est le plus ancien Ordre d'Ecosse.

Voicy les noms de quelques autres personnes considerables de l'un & de l'autre Sexe, mortes depuis ma dernière Lettre.

Messire Louis François Gourreau, Seigneur de la Proustiere & du Boisgillon, Conseiller de la Grand'Chambre, & cy-devant President aux Enquestes. M. l'Abbé Cadeau est monté en la Grand'Chambre en sa place.

Madame Marguerite de Harlay, Abbessé de l'Abbaye de Port-Royal au Fauxbourg Saint Jacques. Elle estoit Sœur de M. l'Archevêque de Paris. Sa Majesté a donné l'Abbaye de Port-Royal à Madame de Breval sa Niece, qui estoit Prieure de Saint Aubin près de Gournay en Normandie:

Messire Thierry Sevin, Seigneur de Luiney, & autres lieux. Il estoit President en la Seconde Chambre des Enquestes.

M. le Marquis Laurent Cavalierini, mort d'Apoplexie. C'estoit le Frere Aîné du Nonce du Pape en France.

Messire François Moreau, Licentié en Theologie, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Abbé de Forestmonstier. Il estoit Fils de feu M. Moreau, premier Medecin de Madame la Dauphine.

Dame Elizabeth Largentier. Elle estoit Veuve de Mre Gabriel de la Mothe-la-Mire, Chevalier, Seigneur de Angest, Avenecourt, &c. Lieutenant de Roy de la Citadelle de Pignerol.

Messire Simon de Montcarr,

Marquis de Rumont , Fromont
Maisoncelle , & autres lieux.

Messire Philbert de Berthet ,
Seigneur de la Selle & de Gorze,
Vicomte de Nagny , Germolles ,
& autres lieux. C'estoit un Gen-
tilhomme d'une ancienne Mai-
son originaire du Beaujollois. Il
y avoit plusieurs années qu'il
s'estoit retiré à Mascon , dans
le voisinage de laquelle Ville il
possédoit des terres considéra-
bles. La grande devotion dans
laquelle il vivoit , ne l'empes-
choit point de paroistre agrea-
blement dans le monde. Il y avoit
déjà long-temps qu'il estoit veuf
de la Sœur de Mrs les Marquis
d'Espré & de la Rochetullon ,
dont je vous ay quelquefois par-
lé dans mes Lettres. Il l'avoit é-
pousée avec dispense , à cause
qu'elle étoit sa cousine , étant

GALANT.

petite Fille de Jacqueline Char-
reton de la Terriere, Dame de la
Rochetullon & M. de la Salle
Gorze , dont je vous apprens la
mort , avoir eu pour mere l'he-
riere de la Salle, du nom de Char-
reton , sortie de la branche Aîs-
née de cette Maison. Il laisse
plusieurs enfans de son mariage.
Outre ces alliances , la Maison
de Gorze Berthet est encore al-
liée à celles de Nagu-Varenne,
Foudras , de Lugny , de Rebbé,
de Maule , Saint Romain , plu-
sieurs autres. *Elle porte d'azur à
trois Gerbes d'or , 2 & 1.*

Dame Jeanne de Pas Feu-
quieres, Sœur de feu M. le Mar-
quis de Feuquieres , mort Am-
bassadeur du Roy en Espagne.
Elle avoit esté mariée en pre-
mieres nopces à Messire Louis
d'Aumale , Cadet de cette Mai-

son-la , & en secondes nopces , elle avoit épousé messire Jean de Montmorency, Seigneur de Villeroye en Picardie , dont elle n'a point eu d'enfans. Du premier mariage elle laissa Dame Judith d'Aumale , Veuve du feu Seigneur de Boisgibaut , dont elle n'a qu'un Fils , qui est M. l'Abbé de Boisgibaut d'Aumale.

Messire Guy de Bar , Lieutenant General des Armées du Roy , Gouverneur des Ville & Citadelle d'Amiens , & Grand Bailly de Picardie , il estoit âgé de quatre-vingt-onze ans , & il en'avoit passé plus de soixante & dix dans le Service. Sa Majesté a donné le Gouvernement d'Amiens , & la Charge de Grand Bailly de Picardie , à M. le Marquis de Bar , son Fils.

Le 27. du mois passé , le Roy

nomma M. l'Abbé de Clermont de Roussillon à l'Evesché de Laon, qui luy donne le titre de Duc & Pair. Clermont est le nom de plusieurs Maisons Illustres, qui sont divisées en diverses branches. Le mesme jour Sa Majesté donna un grand nombre d'Abbayes : Sçavoir.

L'Abbaye de Preaux, Ordre de Saint Benoist, Diocese de Lizieux, à M. l'Abbé d'Estrées. Tout jeune qu'il est, il marche sur les traces de M. le Cardinal d'Estrées son Oncle, & le choix que Sa Majesté a fait de luy, pour l'envoyer Ambassadeur en Portugal, marque son esprit.

L'Abbaye de Saint Valery, Ordre de Saint Benoist, Diocese d'Amiens, à M. l'Abbé de Fenelon. C'est un homme d'une grande probité, & fort esti.

mé par sa conduite. L'honneur qu'il a d'estre Precepteur des Enfans de France, fait son éloge. Je vous parlay de luy en ce temps-là, & lors qu'il fut reçu à l'Academie Françoisé.

L'Abbaye de la Cousture, Ordre de Saint Benoist, Diocèse du Mans, à M. l'Abbé de Chamilly. Il est Neveu de M. de Chamilly, Gouverneur de Strasbourg, dont la valeur & les grands services sont connus.

L'Abbaye de Conches; Ordre de Saint Benoist, Diocèse d'Evreux, à M. l'Abbé d'Auvergne. Il est Fils de M. le Comte d'Auvergne, & Chanoine de Strasbourg, où sa sagesse & sa pieté ont édifié mesme les Lutheriens.

L'Abbaye de Saint Lo, Ordre de Saint Augustin, Diocèse

de Constance, à M. l'Abbé de Langie. Il est homme de mérite & d'érudition, & Precepteur de M. le Comte de Toulouse.

L'Abbaye d'Absie, Ordre de Saint Benoist à M. l'Abbé le Boulitz. Il est Aumônier de Sa Majesté.

L'Abbaye de Corbigny, Ordre de Saint Benoist, Diocèse d'Autun, à M. l'Abbé Pucelle. Il est Fils de feu M. Pucelle, Premier President au parlement de Grenoble, & Neveu de M. le mareschal de Catinat.

L'Abbaye de Gimont, Ordre de Cisteaux, Diocèse d'Auch, à M. l'Abbé du Bourg. Il est Fere de M. le Comte du Bourg, Mareschal de Camp en Catalogne, & Commandant les Troupes en Languedoc, sous M. le Comte de Broglio, Lieutenant General.

L'Abbaye de Cherlieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Besançon, à M. l'Abbé de Moncley.

L'Abbaye de Saint Vincent de Besançon, Ordre de Saint Benoît, à M. l'Abbé petit. Il est Conseiller au parlement de Paris.

L'Abbaye de Saint Pierre de Nantz, à M. l'Evesque de Lodève.

L'Abbaye de Quincy, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Langres, à M. l'Abbé Coignet de Marmieffe. Il a esté Chapelain du Roy.

L'Abbaye de Brignon, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Poitiers, à M. l'Abbé de Vauzouy. Il est Frere de deux Officiers aux Gardes de ce nom, qui ont esté tuez dans le service.

L'Abbaye de Bonnevaux Or-
dre de Cisteaux , Diocese de
Poitiers à M. l'Abbé le Pileur,
choisi par M. l'Archevesque de
Paris , pour Superieur des Da-
mes Religieuses de la Concep-
tion & des Filles de la Misericor-
de. Il est Fils de Messire Jean le
Pileur, Seigneur de Granbonne,
Maistre des Requestes de la feuë
Reine Mere , & Correcteur
en la Chambre des Comptes , &
de Dame Catherine d'Haudeber
du Buisson , Intendant des Fi-
nances. Il a eu deux Freres Ca-
pitaines dans le Regiment de pi-
cardie , dont l'un Messire Tho-
mas le pileur , a épousé Dame
Constance de Caron , Fille de
François de Caron , Chevalier
de l'Ordre de S. Michel & Direc-
teur General du Commerce de
la Compagnie des Indes. Dame

Catherine le pileur sa sœur , a épousé Messire Charles paviot , procureur General en la Chambre des Comptes de Normandie. Messieurs le pileur sont d'une ancienne Famille de paris , & descendent par divers degrez de generation de Jean le pileur , maistre des Requestes de Louis , Duc d'Orleans , qui fut depuis le le Roy Louis XI I. Ce Jean le pileur fonda à Paris , rue de Grenelle quartier Saint Honoré , en 1497. l'Hospital des Femmes Veuves pour loger huit pauvres Femmes , que ceux de cette Famille ont droit de nommer lors lors qu'il y a des places vacantes. Le Buste de ce Fondateur fait en pierre & en robe, est élevé dans une Galerie qui conduit aux Chambres de cet Hospital , & au bas du Buste sont ses Armes.

au chef desquelles il y a trois pelicans, qui ont donné lieu à la Devise qu'on y voit écrite, *Mortuus vivo, similis Pelicano* parce que comme le pelican tire de sa propre substance de quoy nourrir ses petits, il donnoit une partie de sa maison pour loger les pauvres.

L'Abbaye de Geneston, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Nantes, à M. l'Abbé de Montmorency-Fosseux. Je vous ay marqué l'origine de cette maison, en vous parlant de la mort de M. le Mareschal Duc de Luxembourg.

L'Abbaye de Belle Etoile, Ordre de premonstré, Diocèse de Bayeux, à M. l'Abbé de Verneuil. Il est Chantre de la Sainte Chapelle du Vivier.

L'Abbaye de Saint Thiers de

Soou, Ordre de Saint Augustin,
Diocèse de Valence , à M. l'Ab-
bé de Saint André.

L'Abbaye de la Frenade , Or-
dre de Cîteaux , Diocèse de
Saintes , à M. l'Abbé Moreau. Il
est fils de la Nourrice de mon-
seigneur le Dauphin.

L'Abbaye de Saramon, Ordre
de Saint Benoist , Diocèse
d'Auch , à M. l'Abbé d'Urfé. Il
est frere de M. le Marquis d'Ur-
fé.

L'Abbaye du Bouchet à M.
l'Abbé de Boisgibaut d'Aumale.
Je vous ay déjà parlé de cet Ab-
bé, qui est Cousin issu de ger-
main de Messieurs de Rebenac
Feuquieres. Sa grand mere estoit
Rebenac , & avoit épousé M.
d'Aumale.

L'Abbaye de la Clarté , Ordre
de Cîteaux , Diocèse de Tours

à M. l'Abbé Hemard de paron. Il est parent de M. de Chamlay, & estoit auparavant Chanoine de Sens.

L'Abbaye de Bellozane, Ordre de premonstré, Diocese de Rouen, à M. l'Abbé d'Argenlieu.

L'Abbaye de Saint Vincent de Noël, Ordre de Saint Augustin, Diocese de la Rochelle, à M. l'Abbé de la Vrilliere, Chanoine Regulier du mesme Ordre, de la Congregation de Sainte Geneviève. Il est Fils de M. le Marquis de Chasteauneuf, Secrétaire d'Etat.

L'Abbaye des Religieuses du Tresor, Ordre de Cisteaux, Diocese de Rouen, à Madame de Roncerolles.

La naissance, la valeur, le rang de Maréchal de France,

les manieres nobles & engageantes , & tout ce qui peut distinguer un homme du rang de M. le Maréchal Duc de Ville-roy , luy ont fait obtenir de Sa Majesté , la Charge de Capitaine des Gardes du Corps , que commandoit feu M. de Luxembourg.

Le Roy a aussi donné à M. le Comte de Noailles , second Fils de M. le Maréchal Duc de Noailles , la Lieutenance generale de Guienne , avec la survivance pour M. le Maréchal son Pere. On ne peut donner de plus belles esperances qu'en donne ce jeune Comte. On ne doit pas en estre surpris , il est d'une Famille où la prudence & la valeur n'attendent pas le nombre des ans.

Vous voulez sçavoir pour-

quoy! M. le Prince Senechal de Ligne est icy, & je satisfais à ce que vous souhaitez apprendre, en vous disant qu'il va Ambassadeur Extraordinaire de Portugal à Vienne. Il passe *incognito*, & ne visitera aucun Souverain dans sa route; il ne verra pas même les Electeurs de l'Empire, qui sont ses proches Parens. Il est Frere de M. le Marquis de Moüy, & son Cader. Je vous parlay ample-ment de la grandeur & de l'éclat de cette Maison, quand je vous appris la nomination de M. le Marquis d'Aronchez pour cette Ambassade. C'est le nom qu'il porte en Portugal. Ce jeune Prince est né avec un naturel tres-heureux. Non seulement il parle parfaitement bien six ou sept Langues, mais il est homme de belles Lettres, aimant les

Sciences , & les cultivant. Il est habile pour les Negociations, & il seroit difficile de trouver ensemble dans un homme de son rang & de son âge , toutes les qualitez distinguées qu'on admire en luy. Il a passé quinze ans de sa premiere jeunesse à Naples & en Sicile, dont M. le Prince de Ligne son Pere estoit Viceroy. Il a passé ensuite en Portugal pour un établissement fort distingué, & on le regarde comme un homme fait pour les grandes choses.

Madame la Princesse de Rohan a accouché d'une Fille depuis peu de jours. Vous sçavez qu'elle est Fille de Madame la Duchesse de Vantadour, & que M. le Prince de Turenne qu'elle avoit épousé en premieres nocces , estant mort sans luy avoir

laissé d'Enfans, elle s'est remariée avec M. le Prince de Rohan, Fils aîné de M. de Soubise. Ce Prince estoit cy-devant Abbé, mais son Frere aîné estant mort dans le service, il a pris le party de l'Epee pour soutenir sa maison, de sorte que l'Heritier de la maison de Rohan, & l'Heritiere de la maison de Vantadour se sont unis.

Le 25. de ce mois, mademoiselle Marie de Durasfort, Fille de M. le maréchal Duc de Duras, prit l'habit au Convent des Dames benedictines de Conflans, dont Madame d'Aumont est Abbessse. La Ceremonie fut faite par M. l'Evesque de Troyes, & la Predication par le Pere Gaillard, Jesuite. Il s'y trouva un grand nombre de Seigneurs & de Dames de la Cour, & tout s'y passa avec la magnificence deuë à une

personne de sa naissance.

Enfin la Declaration du Roy pour l'établissement de la Capitation, a esté publiée. Il y avoit long-temps que cette publication estoit souhaitée, tant le zele des Sujets du Roy est grand pour contribuer à sa gloire & au bien de l'Etat; en sorte que les taxes ont paru fort modiques à plusieurs. Tout le public a été charmé de la maniere dont le Roy parle dans cette Declaration qui contient vingt-deux Classes. Je ne vous en dis rien de plus, parce qu'elle doit estre presentement imprimée dans vôtre Province, & qu'il n'y a point de Famille qui n'ait la curiosité de l'avoir; pour estre instruite de ce qui la regarde.

La mort de la Princesse d'Orange a fait trop de bruit pour

estre ignorée de personne, mais peu de gens en sçavent le détail. La poitrine de cette Princesse s'estant trouvée un peu chargée & embarrassée, son Medecin luy ordonna l'Emetique avant que de la saigner. Ce remede n'ayant pas fait l'effet qu'il en attendoit, elle fut fort mal pendant toute la nuit suivante, & la fièvre estant survenuë, ce Medecin luy trouva le pouls fort engagé, & comme la fièvre estoit violente, il commença a craindre les suites de cette maladie, & ne put s'empêcher de pâlir. Le Prince d'Orange s'en estant apperceu, le tira à part, & luy demanda la cause de l'émotion qu'il venoit de faire paroistre. Le Medecin luy répondit qu'il trouvoit cette Princesse fort mal, & souhaita d'autres

Medecins pour consulter. Le Prince d'Orange connu à l'air & à la maniere dont le Medecin luy parla , que la santé de la Princesse sa Femme estoit desesperée , & tomba dans un évanouissement si grand, qu'il perdit la connoissance pendant une demi-heure. A peine fut-il revenu de cette l'étargie , qu'il envoya chercher des Medecins, & en fit venir jusques au nombre de dix. On dressa ensuite par son ordre un lit de camp pour luy dans la mesme chambre, d'où il resolut de ne point sortir que la Princesse ne fust morte, ou hors de danger. Il n'y avoit encore alors aucune apparence de petite verole. Peut estre que si ce Prince avoit sceu que la Princesse fust menacée de ce mal , il n'auroit pas pris la

resolution de ne la point abandonner; mais après s'estre déclaré si hautement, il estoit trop polique pour en changer. D'ailleurs, il avoit de fortes raisons pour estre témoin de tout ce qui se passeroit, tant à l'égard de la maladie que des affaires de la conscience de cete princesse. Il ne vouloit pas qu'on fust parler personne autrement qu'il ne souhaitoit. Il croyoit que sa presence la retiendrait, ou si la force de la verité l'emportoit dans ces terribles momens, il pretendoit prendre de si justes mesures que ses vrais sentimens & ses dernieres paroles seroient ignorées. Pour cet effet, il deffendit l'entrée de sa chambre à tous les Milords, & ne retint que des personnes affidées, sçavoir deux Dames d'honneur, deux Fem-

mes de chambre & deux autres Femmes auxquelles l'on donne le nom de Gardes. Les Milords murmurèrent beaucoup de ce qu'on leur deffendoit d'entrer dans la chābre de cette Princeſſe ce qui ſelon l'uſage du Pays leur eſt permis meſme quand les Reines d'Angleterre ſont à l'article de la mort. Le prince d'Orāge les ayant priez de ne point pouſſer leurs murmures plus loin , ils luy demanderent qu'un Medecin fuſt chargé de leur venir rendre compte de deux heures en deux heures de la maladie de la princeſſe , ce qui leur fut accordé. La princeſſe de Danemark ſa Sœur, ayant ſceu ce danger où elle eſtoit , vint auſſi-toſt pour la voir ; mais le Prince d'Orange luy fit dire qu'elle n'eſtoit pas en eſtat de recevoir ſa viſite , que
ſi

si elle le souhaittoit, il fortiroit
 luy-mesme pour la recevoir. La
 princesse de Danemark ne le
 voulut point voir, & s'en retour-
 na fort mécontente. On remar-
 qua que la Cour de cette prin-
 cesse grossissoit à mesure que la
 maladie de la Princesse d'Orange
 augmentoit. Les dix Medecins
 ayant fait leur Consultation, con-
 clurent à une saignée copieuse,
 & elle n'eut par esté plutôt faite
 que cette Princesse commença à
 desesperer elle-mesme de sa san-
 té. La petite verole, & le pour-
 pre parurent ensuite avec une
 espece d'eresipele, qu'on appelle
 en Angleterre *le feu Saint An-*
toine. L'Archevesque de Cantor-
 bery, qui est tout dévoué au Prin-
 ce d'Orange, dont il tient cet
 Archevesché, ayant eu permis-
 sion d'entrer dans la chambre où
 estoit la Princesse d'Orange.

Janvier 1695.

K

afin qu'il parust qu'on y avoit fait entrer quelqu'un de ceux dont on a le plus de besoin dans les derniers momens de la vie , luy demanda si elle ne vouloit point se réconcilier avec la Princesse sa sœur. La Princesse d'Orange luy répondit , que si elle se réconcilioit avec ceux avec qui elle estoit mal , elle devoit commencer par se réconcilier avec son pere. C'étoit là une belle occasion pour un pasteur zélé qui auroit voulu faire son devoir ; mais cet Archevesque ne voulant faire que sa cour , ne répondit rien à la princesse mourante , & s'en retourna de crainte de chagriner le prince d'Orange. La princesse mourut peu de temps après , la petite verole ayant eu de la peine à sortir. Le prince d'Orange retomba dans la mesme foiblesse où il

estoit déjà tombé quelques jours auparavant , & ne fut pas moins de temps à revenir de ce second évanouissement. Il pleura ensuite beaucoup , ce qui le soulagea ; ses Medecins trouverent néanmoins à propos de le saigner par précaution. Il envoya faire des Complimens à la Princesse de Danemark , ce qui fit connoître qu'il commençoit à la ménager. Le Parlement résolut de luy faire des Adresses le jour mesme de la mort de la Princesse sa Femme , pour luy marquer sa soumission , & le regret qu'il avoit de sa mort. Rien ne doit mieux faire croire l'union d'un Roy d'Angleterre & des Sujets, & ne la doit plus persuader aux autres Nations , mais on ne compte pas là dessus en Angleterre ; les Adresses les plus humbles n'y coûtent rien,

& plus elles marquent de zele, plus on doit souvent en craindre les suites. Jamais Monarque n'en a tant receu que le Roy d'Angleterre que nous voyons aujourd'huy en France. Pendant que le Prince d'Orange armoit visiblement contre luy, il en recevoit tous les jours, & elles étoient remplies de protestations de fidélité. On les peut voir en original dans mes premiers Volumes sur les affaires du Temps.

La Princesse d'Orange estant morte, son corps fut aussi tost embaumé & porté à Vvicheal où il fut mis sur un lit de parade en attendant que tout fust en estat pour ses funérailles. Les entrailles de cette princesse furent enterrées dans la Chapelle de Henry VII. Elle nâquit le 30. Avril 1662, Souvenez vous que cette date & les suivantes

sont selon le vieux stile. Elle épousa le prince d'Orange le 4. Nov. 1677. & elle est morte le 28. Dec. 1684. âgée de 32. ans., le huitième jour de sa maladie. Le même jour, le grand & petit Sceau d'Angleterre où estoient gravez les noms du Roy & de la Reine, furent rompus, & le Conseil donna ordre en même temps d'en faire de nouveaux, où il n'y auroit plus que le nom du prince d'Orange. Il y eut aussi une proclamation du Comte de Norfolk Maréchal d'Angleterre, qui portoit un ordre & un Reglement pour prendre le deuil, & deffendoit de mettre sur les carosses, calèches & chaises aucun cloud vermy, excepté leurs Alteſſes Royales, & le Duc de Cloceſter.

Comme le Prince d'Orange à beaucoup de Créatures dans

le Parlement, & qu'il luy estoit important pour maintenir les Alliez dans son party, que le Parlement parust dans ses interests comme auparavant, ses Creatures firent lire l'acte des quatre Schelings par Teste, à l'occasion duquel y a déjà quelque espeece de soulèvement en quelques endroits de la Campagne. Rien n'est plus fort que cette Taxe, puis qu'elle oblige les Anglois de payer le Cinquième de tous leurs Biens de quelque nature qu'ils soient, ce qui est exorbitant joint, à une infinité d'autres Imposts qui sont presque également violens.

A peine la nouvelle de la mort de la Princesse d'Orange fut elle scēe en Hollande, qu'il arriva un Courier avec des lettres à l'Amiral Allemonde, par

lesquelles le Prince d'Orange luy mandoit de se trouver incessamment à Londres. On apprit en mesme temps que le dessein de ce Prince, est d'avoir une Flote Hollandoise sur les Côtes d'Angleterre, à laquelle il ne joindra que les Anglois qu'il croit absolument à luy, ce qui chagrinerà ceux en qui ce Prince n'ose se fier. On pretend que cette Flote est necessaire, pour empescher pendant que le prince d'Orange passera en Flandres, supposé qu'il y puisse passer, que quelque revolte n'arrive, comme ceux qui ne peuvent plus supporter le poids des subsides, qui joints à la ruine du Commerce, accablent l'Angleterre, paroissent s'y disposer. D'ailleurs, le Prince & la Princesse de Danemark peuvent se ressentir des mau-

vais traitement qu'ils ont cy-devant receus. Ils se preparoient à aller faire leur résidence à Vytheall, où ils doivent avoir des Gardes, comme auparavant, ce qui se pratique à l'égard des heritiers presomptifs de la Couronne. Toutes ces choses, & beaucoup d'autres qui donnent occasion aux réflexions politiques, font douter si le Prince d'Orange pourra passer en Flandre. Cependant les affaires de la guerre y paroissent desesperées s'il n'y passe pas. Ces Troupes estiment peu le Duc d'Holstein Pleën, & ne voudroient pas le suivre en un jour de Bataille. L'Electeur de Baviere ne voudroit pas combattre sous luy, & le Prince d'Orange ne voudroit pas que cet Electeur eust une autorité absolüe. Ainsi le Prince d'O-

range ne peut prendre de party qui le puisse accommoder, soit qu'il passe en Flandre, soit qu'il n'y passe pas, & la plus grande partie des Troupes & de la Flotte qu'il auroit pû faire agir la Campagne prochaine contre la France, doivent estre employées à veiller sur les Mécontents d'Angleterre, que les Créatures du Prince d'Orange appelle ses Ennemis Domestiques. L'embarras de ce prince cause beaucoup d'inquietude à la Hollande. On y craint que s'il vient à se remarier, il ne veuille faire un de ses enfans Stathouder; ou qu'il n'en donne un des à present, si ceux de son party ne luy permettent pas de passer en Flandre; de sorte que les bons Republicains aspirent d'autant plus à une prompte paix, qu'ils voyent la France en meilleure

situation que jamais. L'abondance y a pris la place de la disette, & tous les François se préparèrent à contribuer avec tout le zèle imaginable, aux frais de la guerre, ce qui ne doit pas moins faire trembler leurs Ennemis, que la valeur de cette Nation.

On apprend par les lettres de Hollande que les actions baissèrent aussitôt qu'on y eut appris la mort de la princesse d'Orange, que les Ministres des Alliez assemblés à la Haye, y parurent fort consternés, & dépêchèrent aussitôt des Courriers aux princes leurs Maîtres, que tout est en mouvement dans l'Amirauté pour l'équipement des Vaisseaux que le prince d'Orange demande, croyant empêcher par ce moyen que les Mécontents d'An-

gleterre n'éclatent , que les Etats sont assemblez & cherchent les moyens de lever de nouveaux subsides , sur ce que le prince d'Orange leur a écrit que la mort de la princesse sa femme , pouvant luy causer plus d'affaires qu'auparavant , l'obligeroit à plus de dépense. Ces peuples accablez de subsides s'en plaignent hautement , & sur tout ceux de la Campagne , qui ne gagnant point par le Commerce , se trouvent ruinez , ce qui fait que leurs biens ne pouvant plus supporter les impositions continuelles , & ne voyant aucune apparence de Paix , le prince d'Orange ayant fait remarquer comme un grand exploit dans la harangue qu'il fit à l'ouverture du parlement d'Angleterre , qu'il avoit empêché le progres de la France,

& comme on ne peut avoir la paix sans faire des Conquestes sur elle, ce qui est absolument impossible, les Hollandois qui ne sont point creatures du prince d'Orange voyent bien que leur malheur durera toujours, & que le prince d'Orange ne peut sans la continuation de la guerre se maintenir sur le Trône qu'il a usurpé.

Les dernieres nouvelles d'Allemagne marquent l'embaras où se trouve l'Empereur, ne pouvant trouver de fonds pour la Campagne prochaine. Tous ceux qui avoient esté proposez dans le Conseil d'Espagne pour le secours de la Catalogne n'ont pas réussi, & les Vaisseaux de l'Amiral Russel se trouvent en tres mauvais estat, les glaces ayant empesché que ceux qui devoient leur porter les choses

dont ils ont le plus de besoin, ne soient partis de Hollande.

Je vous ay parlé de la mort de M. le President de Quincy. M. Gilbert, Conseiller de la mesme Chambre & Gendre de M. Dongois, a esté pourvû de sa Charge de President.

M. le Marquis de Feuquieres, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Verdun, distingué par la valeur la plus intrépide, Frere ainé de feu M. le Marquis de Feuquieres, Lieutenant General des Armées du Roy, & d'une Sœur de feu M. le Maréchal Duc de Grammont, & Ambassadeur de Sa Majesté en Suede, & en Espagne, a épousé Mademoiselle d'Hocquincourt riche Heritiere, n'ayant qu'un Frere Abbé. Je vous ay si souvent & si amplement parlé de ces deux Maisons que je ne

vous en diray pas davantage aujourd'huy.

Je viens d'apprendre la mort du Pere Couplet Jesuite , zélé Missionnaire , & fameux par ses voyages.

La Cour a pris le deüil pour la mort de Rainuce Farnese II. du nom , arrivée après une longue maladie. Il estoit né le 17. Septembre 1630. & son Fils aîné , mort depuis quelques années sans enfans , avoit épousé une Fille du feu Duc de Neubourg. Il laisse deux autres Fils , François & Antoine Farnese , dont l'aîné luy a succédé. La Maison de Farnese , que quelques-uns pretendent estre originaire d'Allemagne, & que d'autres font venir de la Toscane, où le Château de Farneto près d'Orviette luy donna le nom qui a esté changé depuis en celuy de Farnese, doit

la principale grandeur à Alexandre Farnese, Fils de Pierre-Louis Farnese & de Jeanne Gaetan, qui ayant esté fait Pape sous le nom de Paul III. le 13. Octobre 1534. fit Pierre Louis Farnese son Fils, qu'il avoit eu avant son Pontificat, Duc de Castro, & ensuite de Parme & de plaisance. Celuy-cy épousa Jeronime des Ursins, & il en eut Octavio Farnese, qui demeura paisible possesseur de parme & de plaisance par son mariage avec Marguerite d'Autriche, Fille naturelle de l'Empereur Charles-Quint. Ce fut de ce mariage que sortit Alexandre Farnese, Duc de parme, l'un des plus grands Capitaines de son temps, qui fut Gouverneur des pays-bas sous Philippe II. Roy d'Espagne, & qui fit lever les Sieges de Paris & de Rouen. Rainuce Farnese I. du

nom son Fils, épousa Marguerite Aldobrandin, niece du Pape Clement VII. & il en eut Odoart Farnese Duc de Parme, qui de Marguerite de Medicis, laissa Rainuce II. dont je vous apprens la mort. Ce prince étoit d'un mérite reconnu, & fort estimé dans toute l'Italie.

Le sens de l'Enigme du mois passé étoit l'*Almanach*, & ceux qui ont trouvé ce mot, sont Mrs le Comte de Quermeno, l'Abbé; la Tronche de Rouen; Defalles, ancien Avocat au présidial de Limoges; le subtil Lourot; l'Epictere François; le Chevalier pacifique; le Solitaire de la rue Vivié; le beau Chirurgien de Blois; le malheureux retenu chez luy; le petit Cocq reveille matin; le Tabellion de Brie; le gros Contrôleur; l'Objet des trois Rivaux. Mademoiselle Taillefort; la belle Tontine

Tontine & sa charmante Sœur; la Belle à l'Anagramme, Merite & Loyauté; la Nymphé Cornillan.

On avertit qu'on a retranché quantité de noms, parce qu'il y en avoit de trop ridicules, & d'autres qui semblent avoir esté faits exprès pour choquer les particuliers qui les entendent. Il sera inutile à l'avenir d'en envoyer de cette nature.

L'Enigme nouvelle que je vous envoie, mérite l'application de vos Amies.

ENIGME.

Mon éclat ébloit le plus noble
des sens,

Il faut me presser pour me faire,

Si celui qui me fait me presse trop
longtemps,

Je redeviens ma propre Mere.

L

La Chanſon nouvelle que je
vous envoie étant de ſaiſon, j'eſ-
pere que vous en ſerez contente.

AIR NOUVEAU.

Que l'Hiver à ſon gré déſole la
nature ;

Qu'il arreſte le cours de nos char-
mans ruiſſeaux ;

Qu'il faſſe taire les oyſeaux ;
Et mourir dans nos bois les fleurs &
la verdure ;

Que par de noirs frimats nos champs
ſoient obſcurcis ;

Ce n'eſt pas ce qui fait ma peine ;
Les rigueurs de mon inhumaine
Me donnent bien d'autres ſoucis.

Je ſuis, Madame, voſtre, &c.

A Paris ce 31. Janvier 1695.



2. *Que l'hyül arr— te le cours de r*
mans rousins nos boir les fleurs et
du soins curis, ce n'est pas ce qui f
ne, le d'aus soucis, les rigueurs c
maine ci que par



